

1915

7<sup>e</sup> Série. T. XLVIII

Fascicule 3

# BULLETIN SCIENTIFIQUE

DE LA FRANCE

ET DE LA BELGIQUE

FONDÉ PAR

ALFRED GIARD.

ET CONTINUÉ PAR

L. BLARINGHEM (Paris).

G. BOHN (Paris).

M. GAULLENT (Paris).

CH. JULIN (Liège).

F. MESNIL (Paris).

P. PELSENEER (Gand).

CH. PÉREZ (Paris).

ET RABAUD (Paris).

DÉCAPODES MARCHEURS (*REPTANTIA*)

ET STOMATOPODES

recueillis à l'île Maurice par M. Paul Carié

PAR

E.-L. BOUVIER

PARIS

Laboratoire d'Evolution des Êtres organisés, 3, rue d'Ulm  
Léon LHOMME, rue Cornelle, 3.

LONDRES

DULAU & Co, Soho-Square, 37.

(Sorti des presses le 20 mai 1915).

CARDED 1969



E. L. BOUVIER

---

DÉCAPODES MARCHEURS (*REPTANTIA*)  
ET STOMATOPODES

recueillis à l'île Maurice par M. Paul Carié

Le Muséum national d'Histoire naturelle vient de s'enrichir d'une importante collection de Crustacés décapodes et stomatopodes mauritiens que M. Paul CARIE, grand industriel de l'île Maurice et fervent de la zoologie, nous a généreusement offerte. Cette collection a été recueillie par M. CARIE lui-même ou, sous ses auspices, par M. d'EMMEREZ de CHARMOY et par M. THIRIOUX, au cours des quatre dernières années. Bien qu'elle soit loin de comprendre toutes les formes qui, certainement, habitent les eaux de l'île, elle est plutôt riche et d'ailleurs, renferme un certain nombre de types intéressants sur lesquels je crois devoir tout d'abord attirer l'attention.

Au premier rang de ces derniers, il convient de signaler 9 espèces nouvelles : un Stomatopode, la *Squilla fallax*, — un Décapode macroure, le *Scyllarus Thiriouri*, — un Anomoure, la *Galathea mauritiana*, et un certain nombre de Crabes : deux Oxystomes, les *Leucosia tetraodon* et *elatoïdes*, deux Oxyrhynques, la *Parthenopoides Carici* et le *Stilboquathus tycheformis*, un Cyclométope, l'*Actumnus carinatus*, enfin un Gatométope, la *Litochira de Charmoyi*.

Non moins intéressantes sont les formes rares comprises dans la collection : le *Gonodactylus (Protosquilla) Guerinii* WHITE, très curieuse espèce dont on ne connaissait que deux individus, — l'*Enoplometopus occidentalis* RANDALL, un Homaride que j'ai pu distinguer de l'*E. pictus* A. MILNE-EDWARDS, avec lequel on le confondait jusqu'ici, — le grand et magnifique *Scyllarides Haani* SIEBOLD qui se trouve n'être point localisé dans les eaux

japonaises, — une forme post-larvaire, *pseudibacus Pfefferi* MIERS. que j'ai pu rapporter au *Scyllarides squammosus* EDW., — un remarquable Thalassinidé, le *Scytoleptus serripes* GERSTAECKER dont la formule branchiale était inconnue, — un Bernard l'Ermitte représenté jusqu'ici par son type unique, le *Pagurus scutellatus* EDW., — un Crabe oxystome dont on ne connaissait également que le type, l'*Actanomorpha erosa* MIERS qui est mimétique des récifs et des roches poreuses, — un Crabe oxyrhynque de grande taille, la *Naxioides spinigera* BORRADALE, — plusieurs Cyclométopes la *Domecia hispida* ALCOCK, la *Melia crustifer* ALCOCK, le *Liorantho tumidus* ALCOCK et le *Carpilodes cariosus* ALCOCK, enfin un Crabe catométope la *Litochira integra* MIERS. J'ai signalé la plupart de ces formes dans une note récente (1911, p. 698-704) à l'Académie des Sciences : mais on trouvera, sur chacune d'elles, des observations explicites au cours du présent travail.

Ce travail aura sans doute quelque utilité, parce que l'on ne possédait jusqu'ici aucune étude particulière sur la faune carcinologique de l'île. Je sais bien que F. RICHTERS (1880) a voulu aborder cette étude dans les *Beiträge zur Fauna der Insel Mauritius und der Seychellen* de MÖBIUS, mais l'opuscule publié à cet effet signale surtout les espèces des Seychelles et n'en rapporte qu'un bien petit nombre à Maurice. Plus importante à ce point de vue est la liste incluse par HOFFMANN dans ses *Recherches sur la faune de Madagascar et de ses dépendances* (1874), toutefois cette liste paraît bien pauvre en regard des richesses que l'on peut soupçonner dans les eaux mauritiennes. En fait, les documents relatifs à la faune carcinologique sont singulièrement épars : on en trouve surtout dans l'*Histoire naturelle des Crustacés* de MILNE-EDWARDS (1834-1837), dans plusieurs travaux publiés par A. MILNE-EDWARDS (1865 et 1873), dans la savante étude consacrée par M. ORTMANN (1890-1894) aux Décapodes du Musée de Strasbourg, dans un mémoire de J. R. HENDERSON (1892) et dans les œuvres désormais classiques où M. ALCOCK a décrit (1895-1900) et figuré les Décapodes du Musée indien (1892-1905). Je n'ai pas trouvé dans les matériaux qui m'étaient soumis toutes les espèces mentionnées par ces auteurs, mais j'ai constaté la présence de beaucoup d'autres, et cela montre qu'on est loin d'avoir épuisé les richesses carcinologiques de l'île. M. CARÉ l'ignore moins que personne ; encou-

ragé par un début que l'on peut dire très heureux, il continuera ses recherches, et ce travail en appellera certainement plusieurs autres. Sans doute devrons-nous plus tard à M. CARIÉ, sur la faune carcinologique mauritienne, des connaissances aussi étendues que celles réunies par A. MILNE-EDWARDS sur la Nouvelle-Calédonie, par M. de MAX sur la faune indo-malaise et par Mlle RATHBUN sur celle des îles Sandwich.

Ce travail est exclusivement consacré aux Stomatopodes et aux Décapodes du groupe des *Reptantia* de M. BOAS ; quant aux *Natantia*, ils seront publiés dans la suite, M. COUTIÈRE et M. SOLLAUD, qui doivent en faire l'étude, au moins pour une part, se trouvant de service aux armées. En somme, abstraction faite de certains crabes, il s'agira surtout ici d'une faune essentiellement marine.

Je sais très bien que la faune marine d'une île, telle que Maurice, ne saurait avoir de caractères propres et qu'elle doit offrir les traits essentiels de la grande région océanique dont l'île fait partie ; la faune de Maurice est une faune indienne, voire, dans son ensemble, un faune indo-pacifique. Mais l'exploration minutieuse d'une faune maritime insulaire révèle presque toujours un certain nombre de types qui se rencontrent loin de là, en des lieux où les conditions vitales sont analogues, de sorte qu'elle a pour résultat ultime d'étendre nos connaissances sur la grande faune régionale elle-même. C'est ainsi que M. CARIÉ a pu recueillir, dans les parages de Maurice, plusieurs formes découvertes ailleurs : le *Scyllarus Nobilii* de MAX trouvé par M. le Dr JOUSSEAUME dans la mer Rouge, la fine et menue *Domaccia glabra*, la *Melia caestifer*, le *Carpilodes cariosus* et le *Liorantho tumidus* recueillis par l'« Investigator » dans les Indes anglaises, enfin un superbe crabe voisin des Maïas, la *Narioides spinigera* décrite par M. BORRADAILE d'après une capture faite aux Maldives. Il est possible toutefois que des formes dont les habitudes sont très spécialisées trouvent sur les fonds subcôtiers d'une île des conditions particulières qui les obligent à se modifier ; c'est ce que l'on observe à Maurice pour un Thalassinidé qui fore des galeries dans le sable des récifs, l'*Axius acanthus* A. MILNE-EDWARDS. Cette espèce fut découverte en Nouvelle-Calédonie ; elle se trouve également à Maurice, mais sous la forme d'une autre variété (*mauritiana*) remarquable par la réduction du nom-

bre et de la longueur de ses épines. Les différences de milieu ont sans doute produit cette variation.

J'ai profité des matériaux recueillis par M. CARIÉ pour développer certaines questions insuffisamment éclaircies ou pour exposer quelques desiderata zoologiques ; c'est ainsi qu'on trouvera plus loin des notions précises sur le stade post-larvaire ou *pseudibacus* des *Scyllarides*, un résumé de nos connaissances sur les Homarides indo-pacifiques du genre *Enoplometopus*, une étude nouvelle sur les crabes oxyrrhynques du groupe des Parthénopes et de la section des Sténocionopinés, un aperçu des recherches que l'on peut entreprendre sur les mutations des Stomatopodes, et sur les relations curieuses des Actinies avec les crabes du genre *Melia*.

La classification suivie dans le présent mémoire est celle de MILNE-EDWARDS, avec les modifications désormais courantes qu'y ont apportées M. BOAS et plus récemment M. BORRADAILE et M. CALMAN. Suivant l'excellent usage introduit dans les travaux faunistiques récents par M. BORRADAILE et par M<sup>lle</sup> RATHBEN, j'ai fait suivre le nom de chaque espèce d'une citation bibliographique propre à faire connaître soit la synonymie, soit une bonne description accompagnée de figures ; à ce point de vue les importants travaux de M. ALCOCK et de M. KEMP sur la faune indienne m'ont été d'un grand secours. Dans la nomenclature des régions de la carapace des Crabes, je me suis servi du travail de DANA<sup>(1)</sup>.

Avant de clore ce préambule, je tiens à témoigner ma reconnaissance à M. Paul CARIÉ pour le don important qu'il a fait au Muséum. Au surplus, ce don n'est point le seul, car M. CARIÉ est aussi généreux qu'inlassablement actif ; il nous a enrichi dans tous les ordres et le présent travail montrera, en dépit de ses étroites limites, quelle valeur on doit attacher aux récoltes dont nous sommes redevables à ce généreux mécène.

(1) J. D. DANA — Conspectus of the Crustacea of the Exploring Expedition (*Proceed. Acad. Nat. Sc. Philadelphia*, 1852, p. 74).

## Ordre des DÉCAPODES

Sous-ordre des MARCHEURS (*Reptantia* BOAS)

## I. — Tribu des MACROURES

## ASTACIDÈS

**Enoplometopus** A. MILNE EDWARDS1. — *Enoplometopus occidentalis* RANDALL

(Fig. 1 du texte et pl. IV fig. 1)

RATHBUN (1906, 900, pl. XVIII fig. 2.

Port-Louis, un ♂ mesurant à peu près 75 mm. ; environs de Port-Louis un autre ♂ plus petit, 61 mm. de longueur ; ce dernier exemplaire est desséché avec les pattes séparées du corps.

Cette espèce a été décrite par RANDALL, d'après un spécimen qui aurait été capturé sur la côte occidentale de l'Amérique ; mais M. ORTMANN a justement fait observer que cette provenance est pour le moins douteuse et que le type avait été recueilli sans doute en Californie ou aux Sandwich, c'est-à-dire en des régions d'où RANDALL avait reçu d'autres Crustacés. En fait l'espèce paraît être purement indo-pacifique ; elle a été signalée aux Sandwich (KINGSLEY, RATHBUN), à Amboine (MIERS, de MAN) et les récoltes de M. CARRÉ prouvent qu'elle existe également à l'île Maurice.

MIERS (1880<sup>n</sup>, 40) avait été frappé des grandes ressemblances qui rapprochent cette espèce de l'*Enoplometopus pictus* A. MILNE-EDWARDS (1862, 15) et M. ORTMANN (1897, 274), puis M<sup>lle</sup> RATHBUN, ont identifié cette seconde espèce avec celle de RANDALL, bien antérieurement décrite.

J'ai cru d'abord cette identification exacte ; mais une comparaison minutieuse des exemplaires de *M. CARÉ* avec le type de *MILNE-EDWARDS*, pièce magnifique conservée au Muséum, m'a conduit à une manière de voir différente. Les exemplaires de *M. CARÉ* répondent très exactement à la figure du type de *RANDALL* donnée par *KINGSLEY*, à la description de ce type par *M<sup>lle</sup> RATBUN* et à celle d'un autre individu dont le même auteur a fait l'examen. Or ces exemplaires présentent avec le type d'*A. MILNE-EDWARDS* un certain nombre de différences notables (pl. IV, fig. 1) : 1<sup>o</sup> dans le type de *E. pictus* le doigt mobile des pinces est armé de dents aiguës sur toute la longueur de son bord externe, tandis qu'il ne présente que 2 ou 3 dents distales dans les spécimens de *M. CARÉ* ; 2<sup>o</sup> dans *E. pictus*, la face supérieure des pinces est couverte de gros tubercules serrés, tandis que dans *E. occidentalis* les tubercules sont réduits, peu nombreux, localisés pour la plupart sur la ligne médiane, et cachés ailleurs sous une pubescence serrée qui fait défaut dans le type de *MILNE-EDWARDS* ; 3<sup>o</sup> dans *E. pictus*, les pattes ambulatoires se terminent par un doigt fort court et leur carpe ne présente pas d'épine distale ; dans les exemplaires de *M. CARÉ*, le doigt des pattes ambulatoires égale en longueur le tiers du propodite, et l'on trouve une forte épine inféro-distale sur le carpe et le mérupodite des deux paires antérieures, l'épine du mérupodite subsistant seule sur les pattes de la paire suivante et disparaissant, comme celle du carpe, sur les pattes postérieures ; 4<sup>o</sup> dans *E. pictus*, la partie médiane de la carapace ne présente aucune saillie en arrière du sillon cervical ; dans les deux exemplaires de *M. CARÉ*, une carène s'étend depuis le sillon jusqu'au bord postérieur et présente en avant une épine (pl. IV, fig. 1), que *M<sup>lle</sup> RATBUN* a également signalée dans le type de *RANDALL* et dans son exemplaire des Sandwich ; 5<sup>o</sup> les épines latérales du rostre sont au nombre de 5 du côté droit et de 4 du côté gauche dans le type de *MILNE-EDWARDS*, elles sont moins nombreuses dans mes exemplaires de Maurice, le grand exemplaire en comptant 2 seulement sur chaque bord et le petit 4 d'un côté et 3 de l'autre.

J'ajoute que les taches claires du test sont assez différentes dans les deux espèces : dans *E. pictus*, on observe une paire de grosses taches arrondies sur les côtés de l'aire gastrique et sur

les côtés de l'aire cardiaque, une série de 3 petites taches médianes en arrière du sillon cervical, et sur la ligne médiane des segments abdominaux 2 à 5, une grande tache arrondie ; dans les exemplaires de M. CARIÉ, les grandes taches de la carapace sont absentes ou pour le moins très vagues, il n'y a que deux petites taches sur la carène qui fait suite au sillon cervical, et la tache médiane des segments abdominaux se dédouble partiellement ou totalement en deux taches, comme d'ailleurs dans l'exemplaire de M<sup>lle</sup> RATHBEN. La teinte de l'exemplaire de MILNE-EDWARDS est violacée, avec le bout des uropodes d'un beau bleu (du moins dans la remarquable figure donnée par l'auteur) ; elle est par contre rougeâtre, dans mes deux spécimens, et la coloration, du bout des uropodes, dans un exemplaire, est neutre ou a disparu.

On pourrait croire que ces différences sont le résultat de l'âge, car les exemplaires de Maurice sont plus petits de moitié que le type de l'*E. pictus* qui mesure 130 mm. Mais il faut rejeter cette supposition, car ils ressemblent tout à fait au type de RANDALL qui est encore plus grand (142 mm. sans le rostre, celui-ci étant brisé) et à l'exemplaire étudié par M<sup>lle</sup> RATHBEN, ce dernier ayant la taille même du type de MILNE-EDWARDS. Au surplus, celui-ci est un mâle comme le type de RANDALL, comme l'exemplaire de M<sup>lle</sup> RATHBEN et comme les deux spécimens de M. CARIÉ.

Les spécimens d'Amboine décrits par M. de MAX sous le nom d'*E. pictus* (1888, 486) appartiennent évidemment à la même espèce que le type de RANDALL et que les exemplaires de M. CARIÉ. Ce sont des jeunes, pour la plupart femelles, qui mesurent au plus 40 mm. de longueur ; comme les spécimens que nous avons étudiés, ils se distinguent de l'*E. pictus* par le doigt de leurs chélicèdes qui ne porte que trois dents distales, par leurs pinces plus étroites et par l'atrophie complète des tubercules sur la face supérieure de ces derniers. L'atrophie complète des tubercules est un caractère de jeune ; dans les spécimens de M. CARIÉ et dans le type de RANDALL les tubercules sont réduits, peu nombreux, et les seuls qui acquièrent un certain développement occupent la ligne médiane. M. de MAX ne s'occupe ni de l'armature épineuse des pattes ambulatoires, ni de la carène post-suturale de la carapace, ni de la fine pubescence des pinces, mais les caractères relevés plus haut montrent, à n'en pas douter,

que ses exemplaires sont du même type que l'*E. occidentalis*. Il faut en dire autant du mâle d'Amboine, rapporté par MIERS à l'*E. pictus* ; ce mâle a des pinces étroites et des tubercules palmaires peu développés, ce qui le rapproche sûrement de l'*E. occidentalis*.

MIERS et M. de MAX tendaient si bien à rapprocher l'*E. pictus* de l'*E. occidentalis*, qu'ils ont confondu la seconde espèce avec la première. On a vu plus haut que M. ORTMANN et M<sup>lle</sup> RATIBUX sont allés jusqu'à l'identification. C'est très probablement un tort. Les deux espèces me paraissent distinctes ; et en tous cas, pour les réunir, s'il y a lieu, il convient d'attendre des formes de passage qui font complètement défaut jusqu'ici.

Le genre est actuellement représenté par quatre espèces : l'*E. occidentalis*, qui paraît répandu dans toute la région tropicale indo-pacifique, l'*E. pictus*, connu seulement à la Réunion, l'*E. longirostris* de MAN, trouvé à Amboine et l'*E. dentatus* MIERS, de Sainte-Hélène. Cette dernière espèce paraît se rapprocher beaucoup de l'*E. occidentalis*, dont elle se distingue par la présence d'un denticule sur le bord des épimères abdominaux, mais elle est fort mal connue et représentée seulement par un exemplaire en mauvais état du Musée britannique. Quant à l'*E. longirostris*, il est à coup sûr bien différent de toutes les autres espèces, à cause de son très long rostre et de son armature épineuse qui est fort réduite. Notons à ce propos que l'*E. longirostris* coexiste à Amboine avec l'*E. occidentalis*, de sorte qu'on ne saurait être surpris de rencontrer deux espèces différentes, *E. pictus* et *E. occidentalis*, dans les deux îles très voisines de la Réunion et de Maurice.

A cause de leur rareté très grande, les *Enoplometopus* n'ont pu être convenablement étudiés au point de vue anatomique et les seules observations relatives à leur appareil branchial sont dues à

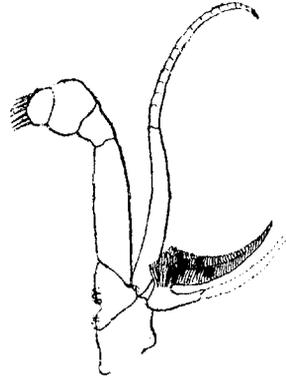


Fig. 1. — *Enoplometopus occidentalis* RANDALL :  
exemplaire de Port-Louis,  
maxillipède droit  
de la 2<sup>e</sup> paire,  $\frac{4,5}{4}$ .

MIERS qui, sans léser l'unique exemplaire qu'il possédait, jeta un coup d'œil sur cet appareil. J'ai voulu faire comme lui, et, comme lui, j'ai donné naissance à une erreur, tant il est vrai qu'il ne faut pas pousser trop loin le respect des exemplaires, quand il s'agit d'observations un peu délicates. J'avais cru constater (1911, 700), comme MIERS, que les maxillipèdes de la seconde paire portent une longue plume branchiale sans épipodite ; mais, étant revenu sur ce point, il m'a été possible de voir qu'en voulant respecter l'animal, j'avais brisé à quelque distance de sa base l'épipodite branchifère de l'appendice. En fait, les maxillipèdes intermédiaires de l'*E. occidentalis* ressemblent aux maxillipèdes postérieurs, en ce qu'ils portent (fig. 1) un long épipodite à la base duquel s'élève un branchie de même longueur. Et par là, nous voyons que les *Euoplometopus* ressemblent aux *Homarus*, en quoi ils diffèrent du *Nephrops norvegicus* (et des *Nephropsis*) dont les maxillipèdes de la seconde paire présentent bien un épipodite, mais sont dépourvus de podo-branchie. Je regrette d'avoir confirmé, ne fût-ce qu'un instant, l'erreur commise par MIERS.

### PALINURIDÉS

#### Palinurellus v. MARTENS.

##### 2. — *Palinurellus Wieneckii* de MAN.

GRUVEL (1911, 8-10, pl. 1, fig. 1 et 2 ; pl. 4, fig. 2).

Port-Louis, un magnifique exemplaire ♂ desséché long de 133 mm.

Cette capture est peut-être la plus heureuse de toutes celles qu'a faites M. CARIÉ. L'espèce, en effet, paraît être d'une rareté extrême, car on n'en connaît que trois exemplaires : le type de M. de MAN capturé à Sumatra, un exemplaire de Maurice mentionné par M. CALMAN, qui l'a trouvé au British Muséum, et le mâle signalé plus haut. Le genre comprend une seconde espèce, également très rare, le *Palinurellus Gundlachi* V. MARTENS (*Synaxes hybridica* Sp. BATE) qui paraît propre aux Antilles.

D'après M. GRUVEL, qui a décrit et figuré notre exemplaire, la première espèce ne serait qu'une variété indo-pacifique de la seconde.

Le genre *Palinurellus* est le plus primitif de la famille des Palinuridés et présente des caractères astaciens : une carapace presque unie, dépourvue de cornes et terminée par un large rostre triangulaire, des antennules courtes et à courts fouets très dissemblables. M. BOAS (1880, 183) et, à sa suite, M. CALMAN (1909, 443) ont justement observé que les *Palinurellus*, à l'encontre des autres Palinuridés, présentent encore des fausses pattes sur le premier segment abdominal ; ce caractère les rapproche de tous les Astacidés marins et de la plupart des Astacidés d'eau douce.

### Palinurus FABRICIUS

#### 3. — *Palinurus longimanus* EDW. var. *mauritanus* MIERS.

GRUVEL (1911, 18, pl. I, fig. 4).

Port-Louis, un ♂ adulte mesurant 150 mm. de longueur ; les pattes antérieures, très fortes, égalent à très peu près la longueur du corps.

Le *P. longimanus* MILNE-EDWARDS est une petite Langouste qui paraît localisée aux Antilles où elle est assez rare. Sa variété mauritienne semble plus rare encore et plus localisée, parce qu'on ne la connaît pas en dehors de l'île de France, où elle fut signalée par MIERS. « On ne trouve, dit M. GRUVEL, aucune différence essentielle et constante entre les exemplaires des Antilles et ceux de l'île Maurice, sauf, peut être, la couleur générale plus jaunâtre chez ces derniers et la taille un peu plus grande. » Il est curieux de constater la présence de deux formes aussi voisines, sinon identiques, en des points aussi éloignés que les Antilles et l'île Maurice et l'on doit s'attendre à les rencontrer quelque jour dans les stations intermédiaires, comme on l'a fait d'ailleurs pour les deux formes du genre *Palinurellus*.

La var. *mauritanus* représente à elle seule les *Palinurus*

dans la région indo-pacifique, toutes les autres espèces du genre sont localisées dans l'Atlantique. Les Palinuridés indo-pacifiques appartiennent surtout au genre *Panulirus*, qui compte de grandes espèces largement répandues, auxquels viennent se joindre les *Jasus*, *Linuparus* et *Palinurellus*. On a signalé à Maurice les *Panulirus japonicus* SIEBOLD, *penicillatus* OLIVIER et *ornatus* FABRICIUS ; cette dernière rivalise par sa taille avec les plus grandes Langoustes. « J'ai vu certains exemplaires de Maurice, dit M. GRAUVEL, qui mesurent jusqu'à 0 m., 60 de longueur du corps proprement dit (sans les antennes), et qui doivent peser, à l'état frais, de 4 à 5 kilogrammes. »

### SCYLLARIDÉS

#### *Scyllarus* FABRICIUS

##### 4. — *Scyllarus Nobilii* de MAN,

NOBILI (1906<sup>a</sup>, 56-59, pl. IV fig. 15 et pl. VI fig. 27).

Environs de Port-Louis, une femelle adulte capturée par M. THIRIOUX.

Cette espèce avait été décrite par le regretté NOBILI, sous le nom de *sordidus*, déjà donné à une autre espèce du même genre ; M. de MAN a remplacé ce nom spécifique par celui de *Nobilii* (1905, 589).

Le *S. Nobilii* n'était pas connu en dehors du Golfe persique où il fut découvert par Jules BONNIER et Charles PÉREZ ; M. NOBILI en a donné une bonne étude. Notre femelle de Maurice ne diffère pas des types conservés au Muséum ; elle mesure environ 30 mm. de longueur.

##### 5. — *Scyllarus Thiriouri* BOUVIER (1914, 702),

(Fig. 2, 3, 4 de texte et pl. II, fig. 5 et 6).

Espèce de moyenne taille, dépourvue de saillies tuberculeuses et de carènes abdominales, mais présentant des dessins abdominaux,

à carapace assez régulièrement convexe, sans carènes distinctes et sans bords latéraux bien marqués.

La carapace est partout recouverte, sauf contre le front, de saillies squamiformes assez grandes et ciliées en avant ; la suture cervicale y est peu distincte (pl. II, fig. 5). Le bord frontal (fig. 2) présente 5 dents spiniformes, l'une médiane assez forte et qui se trouve sur la pointe rostrale, une autre de chaque côté à l'angle orbitaire interne, enfin, un peu plus près de cette dernière que de la pointe rostrale, une autre, plus étroite, qui s'infléchit vers la ligne médiane et qui pénètre entre la base des

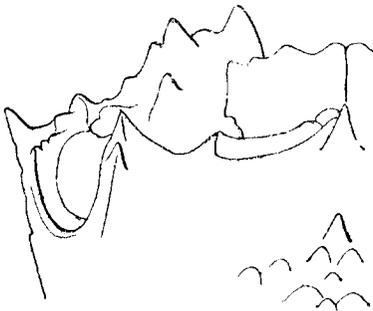


Fig. 2. — *Scyllarus Thiriouvi* BOUVIER :  
région frontale gauche du même  
individu,  $\frac{4.5}{1}$ .



Fig. 3. — *Scyllarus Thiriouvi* :  
les trois derniers articles  
de l'antenne droite,  $\frac{4.5}{1}$ .

antennes et l'arceau antennulaire. Les orbites sont à une faible distance de l'angle antéro-latéral qui se termine par une forte dent aiguë. La partie médiane de la région gastrique se termine du côté du front par une saillie conique obliquement dirigée en avant ; cette partie est convexe, nullement carénée, un léger sillon la sépare de chaque côté des parties latérales qui portent une ou deux petites saillies subaiguës situées un peu en retrait de la grande saillie médiane. On observe de chaque côté deux légères saillies obtuses sur la partie antérieure des bords latéraux, la seule partie de ces bords qui soit quelque peu indiquée.

L'arceau antennulaire (fig. 2) est trois fois aussi large que long, profondément sillonné sur la ligne médiane et, dans chaque moitié, découpé en trois dents obtuses sur son bord antérieur. L'avant-dernier article pédonculaire des antennes (fig. 3) est

armé en dehors d'une forte dent et de 2 ou 3 légers denticules, du côté interne d'une ou 2 dents et de 2 denticules subterminaux très accentués. L'article terminal des antennes est divisé sur son bord libre en quatre lobes tronqués dont le plus externe est le

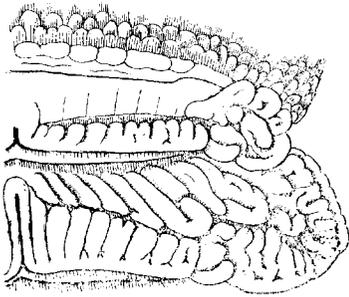


Fig. 4. — *Scyllarus Thiriouxi* :  
moitié dorsale droite des deux premiers  
segments abdominaux du même  $\frac{7}{4}$ .

plus large, le bord interne forme un 5<sup>e</sup> lobe subaigu, où l'on distingue à peine l'ébauche d'un 6<sup>e</sup>.

Les pattes sont courtes et se distinguent par des sillons longitudinaux situés sur la face externe de leur méropodite; ces sillons sont très nets et au nombre de deux sur les pattes 2 et 3, moins apparents et réduits à un seul sur les autres. Le propodite des pattes 3 est assez

comprimé sur les flancs, mais sans bords tranchants ni saillie distale. Le sternum thoracique se termine en avant par une profonde échancrure anguleuse, il est peu excavé et sans tubercule médian en arrière.

Sur la ligne médiane dorsale, les segments abdominaux sont légèrement saillants et occupés par un dessin (pl. II, fig. 5) qui a la forme d'un U dont les branches sont en contact et dirigées d'avant en arrière. A son extrémité postérieure, chaque branche de l'U se poursuit sur le bord postérieur du segment et donne naissance (fig. 4) en avant à des branches parallèles un peu arquées; des branches semblables naissent du bord antérieur et viennent affronter les précédentes sur l'axe médian transversal du segment. Les branches de cette moitié antérieure sont moins régulières que celles de l'autre, car elles se recourbent sur elles-mêmes dans la partie externe des tergites et se continuent avec celles qui suivent les bords épiméraux. Sur le premier segment, l'U est large et court, les dessins antérieurs sont à peine indiqués et ceux de la partie postérieure occupent une aire plus étroite en dedans qu'en dehors; sur le sixième segment, l'U est remplacé par une simple bande longitudinale lisse. La partie calcifiée du telson est divisée en deux zones par un sillon transverse; la zone

antérieure présente des dessins en forme de branches simples arquées ou recourbées sur elles-mêmes ; sur la zone postérieure, ces branches ont une tendance à se transformer en squames. Le bord postérieur de cette dernière zone présente deux dents de chaque côté, l'une à l'angle externe, assez forte, l'autre plus réduite non loin de celle-ci.

Environs de Port-Louis : un exemplaire mâle capturé par M. TUNNOTX auquel je dédie cette espèce ; longueur depuis la pointe rostrale, 32 mm.

Cette espèce appartient au groupe des *Scyllarus* où la carapace ne présente qu'une saillie médiane outre la dent rostrale. Dans ce groupe, elle me paraît se rapprocher surtout de deux espèces, l'une indo-pacifique, le *Sc. bicuspidatus* de MAN, l'autre de la Mer Rouge le *Sc. pumilus* NOBIL. Elle se distingue de toutes deux par les squames dont sa carapace est presque totalement recouverte, par les dessins non arborescents des segments abdominaux, par les dents moins nombreuses du grand article des pédoncules antennaires. Ces deux derniers caractères la distinguent également du *Sc. Martensi* PFEFFER, où, d'ailleurs, les carènes de la carapace sont fort prononcées.

### Scyllarides GILL.

#### 6. — *Scyllarides Haani* SIEBOLD.

Pl. IV fig. 1, pl. V fig. 1 et pl. VI fig. 1.

de HAAN (1850, 152, pl. XXXVIII, fig. 1).

Environs de Port-Louis, un magnifique exemplaire femelle, le plus beau et le plus grand de tous les *Scyllaridés* compris dans les collections du Muséum ; il mesure environ 50 centimètres du bout des antennes à l'extrémité du telson.

Cet exemplaire présente tous les traits essentiels du type, notablement plus petit, figuré par de HAAN : ses proéminences abdominales sont très fortes, surtout la dernière (celle du 4<sup>e</sup> segment) qui devient une haute bosse un peu inclinée en arrière (pl. IV, fig. 1, et pl. V, fig. 1) ; -- les ornements du test s'élèvent en

petites tablettes plates, irrégulièrement polygonales (pl. IV, fig. 1), présentant *sur toute leur surface* des punctuations assez peu nombreuses d'où partent des soies fort courtes; — le bord interne des pédoncules antennaires est muni de fortes épines presque verticalement dressées; le carpe des pattes des deux paires antérieures, surtout celui de la deuxième paire, ne présente que des rudiments de carènes dorsales, contrairement au *Sc. squamosus* où ces carènes sont bien développées et au *Sc. latus* LATR. où le carpe de la première paire est arrondi, sans l'ombre de carènes. La face ventrale n'a pas été figurée par de HAAN; on y voit (pl. VI, fig. 1) deux puissants tubercules contigus sur le basipodite des pattes antérieures, un tubercule plus réduit et un cône élevé sur le sternum à la base de chacune des pattes des quatre paires antérieures; quant au dernier sternite, il ne présente à la même place qu'un tubercule bas et très réduit. Le deuxième segment abdominal est remarquable par la complexité de l'armature épineuse marginale des épimères (pl. V, fig. 1); son sternite se fusionne sur les deux bords avec le tégument ventral comme dans les autres femelles du genre; mais il serait intéressant de connaître la structure de ce sternite chez le mâle, car il présente des caractères spécifiques importants dans les *Scyllarides*.

L'espèce n'était pas connue jusqu'ici, en dehors du Japon, d'Amboine (de MAN) et des îles Arou (MIERS). Elle est rare, à n'en pas douter, et vraisemblablement indo-pacifique.

#### 7. — *Scyllarides squamosus* H. MILNE-EDWARDS.

Fig. 5 et 6 du texte, et pl. V, fig. 2, 3 et 4.

W. de HAAN (1850, 152, pl. XXXVI et XXXVII sous le nom de *Scyllarus Sieboldi*.

1<sup>o</sup> *Forme définitive*. — Port-Louis, une jeune femelle immature mesurant à peu près 55 mm. de longueur totale.

Au premier abord, on prendrait cet exemplaire pour un jeune *Sc. Hawaii*, à cause de ses protubérances abdominales qui sont fortes (pl. V, fig. 2 et 3), moins toutefois que dans l'adulte de cette dernière espèce. Mais en examinant côte à côte des exem-

plaires à tout âge de *Sc. squamosus* et de *Sc. latus* on constate que ces protubérances ont un développement d'autant plus prononcé que la taille est plus réduite; elles sont particulièrement faibles dans les adultes de *Sc. squamosus*. L'observation précédente ne s'applique pas seulement aux protubérances abdominales, elle convient également aux saillies et aux dépressions de la carapace, les unes et les autres étant extraordinairement prononcées chez les jeunes (pl. V, fig. 2), très réduites chez les grands adultes. Un autre caractère des jeunes immatures, quel qu'en soit le sexe, c'est la forme du deuxième sternite abdominal: il est toujours semblable à celui du mâle adulte, c'est-à-dire libre et armé d'une série de denticules sur son bord postérieur.

En dépit de sa ressemblance superficielle avec le *Sc. Haani*, notre jeune (pl. V, fig. 2) doit être rapporté au *Sc. squamosus* pour les raisons suivantes: 1° les ornements de son test affectent la forme de squames munies de soies *sur leur bord antérieur seulement* comme chez l'adulte; la seule différence avec ces derniers, c'est que les squames sont plus hautes et frangées de soies plus courtes; 2° comme dans les jeunes ou les adultes de *Sc. squamosus* et de *Sc. latus*, le basipodite des pattes antérieures est dépourvue des deux gros tubercules qu'on observe dans le *Sc. Haani*; 3° les tubercules des sternites thoraciques (pl. V, fig. 3) manquent totalement dans notre jeune, ils se développent un peu avec l'âge chez les individus plus grands de *Sc. squamosus* où ils restent petits et bas, faisant d'ailleurs toujours défaut sur le dernier sternite; ces tubercules, à l'exception des postérieurs, sont très élevés dans le *Sc. Haani* et, à tout âge, à la base de toutes les pattes chez le *Sc. latus*; 4° le second sternite abdominal est tout à fait identique à celui des immatures plus grands et des mâles adultes du *Sc. squamosus*, c'est-à-dire dépourvu de la fissure médiane étroite et profonde caractéristique du *Sc. latus*; la frange épineuse des épimères de ce segment est d'ailleurs la même que celle du *Sc. squamosus*, beaucoup plus régulière et moins complexe que celle du *Sc. Haani*; 5° le carpe des pattes des deux paires antérieures présente bien développées les deux carènes typiques du *Sc. squamosus*, carènes qui sont nulles ou très réduites dans les *Sc. Haani* et *latus*; 6° comme dans les *Sc. latus* et *squamosus*, la face dorsale du premier article libre des pédoncules antennaires est dépourvue

du gros tubercule conique particulier au *Sc. Haani*; 7° le bord externe de l'article suivant est presque droit, comme dans les *Sc. squamosus* de tout âge, tandis qu'il est nettement arqué dans le *Sc. Haani* et se présente comme une ligne un peu brisée et convexe dans le *Sc. latus*; sa pointe est d'ailleurs réduite et droite comme dans les *Sc. squamosus* et *Haani*, alors qu'elle est très forte et relevée dans le *Sc. latus*; 8° la ligne de petits tubercules coniques située le long des régions branchiales, parallèlement au bord postérieur, dans les *Sc. Haani* et *latus*, manque dans notre jeune comme dans les *Sc. squamosus* de tout âge; 9° la base des pattes et le sternum sont corrodés comme dans les autres exemplaires jeunes de cette dernière espèce.

Je me suis borné, dans cette étude, à la comparaison des trois *Scyllarides* les plus voisins; comme on le verra dans l'excellente révision du genre donnée par M. ORTMANN (1897, 269), les autres espèces ne peuvent être confondues avec elles. Il était utile de faire cette comparaison à cause des différences très grandes, et non étudiées jusqu'ici, entre les jeunes *Scyllarides* et les adultes.

Le *Sc. squamosus* est une espèce indo-pacifique beaucoup plus commune que le *Sc. Haani*; elle était depuis longtemps connue à Maurice (RICHTERS, ORTMANN).

2° *Stade post-larvaire ou pseudibacus* : *pseudibacus Pfefferi* MIERS (1882, 342, pl. XXXVI, fig. 2 et 3).

Port-Louis, un exemplaire (pl. V, fig. 4) mesurant 41 mm., depuis le bord frontal jusqu'à l'extrémité du telson.

Cet exemplaire ressemble tout à fait au type décrit et figuré par MIERS; il présente d'ailleurs tous les signes de développement inachevé qui ont été mis en relief dans une note récente, où j'ai pu établir que le *pseudibacus Veranyi* GUÉRIN, de la Méditerranée, n'est rien autre chose que le stade post-larvaire du *Scyllarides latus* (1913, 615): le corps est translucide, le test corné et sans revêtement squameux, la cicatrice des exopodites phyllosomiens apparaît encore très nette, il y a une paire d'épines ventrales sur la base des pattes de la dernière paire (Pl. V, fig. 4) et des rudiments de saillies spiniformes sur les segments abdominaux, enfin les fausses pattes abdominales sont natatoires et leurs appendices internes sont armés de rétinacles qui les accrochent encore d'un côté à l'autre.

Au surplus, le *pseudibacus Pfefferi* est certainement le stade post-larvaire du *Scyllarides squamosus*, car il présente déjà sur les pattes les carènes typiques de l'espèce, le bord externe du deuxième article libre de ses pédoncules antennaires est déjà droit comme chez les adultes de cette dernière, enfin les saillies marginales des épimères sont disposées semblablement dans le *Sc. squamosus* (fig. 5) et dans notre *pseudibacus* (fig. 6).

Ainsi, on ne saurait douter que les formes désignées sous le nom de *Pseudibacus* représentent simplement le stade post-larvaire des *Scyllarides*, au lieu d'être, comme on le croyait, un genre autonome de la famille des Scyllaridés. Il faut certainement rapporter aux *pseudibacus* le spécimen décrit par M. Boas



Fig. 5. — *Scyllarides squamosus* Ew. : jeune des environs de Port Louis, épimères droits des trois premiers segments abdominaux,  $\frac{3}{4}$ .

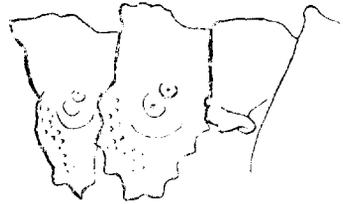


Fig. 6. — Stade natant *pseudibacus Pfefferi* Miers du *Scyllarides squamosus* : exemplaire de Port-Louis, côté droit des trois premiers segments abdominaux,  $\frac{6}{1}$ .

(1880, 88) comme le stade natant ou post-larvaire d'un *Scyllarides* ; on pourrait penser que l'exemplaire de M. Boas est le *pseudibacus Gerstaeckeri* PFEFFER, car il provient des eaux brésiliennes comme cette dernière forme, pourtant j'ai constaté *de visu* qu'il ressemble à s'y méprendre au *pseudibacus Pfefferi*.

Les *pseudibacus* des *Scyllarides* correspondent exactement aux *nisto* des *Scyllarus*, aux *puerulus* des Langoustes et font suite, comme eux, au stade larvaire de phyllosome. Comme eux également ils se dissimulent en des lieux où on ne peut aisément les atteindre et sont d'une rareté fort grande dans les collections. Outre l'exemplaire de M. Carré, le Muséum possède quatre spécimens de *pseudibacus Pfefferi* ; ces derniers provien-

ment de Nouvelle-Calédonie, région qu'habite également le *Scyllarides squamosus*.

On ne connaît pas le *pseudibacus* du *Scyllarides Hawaii*.

### THALASSINIDES

#### Axius LEACH

8. — *Axius* (*Nearius*) *acanthus* A. MILNE-EDWARDS var.  
*mauritanus* BOUVIER (1911, 704).

(Fig. 7 du texte).

Port-Louis, un mâle et une femelle adultes, cette dernière, prise en janvier, porte des œufs probablement très jeunes. Le Chaland, deux femelles capturées au mois d'octobre et munies encore d'un certain nombre d'œufs très avancés.

Ces exemplaires appartiennent sans le moindre doute à l'espèce décrite par A. MILNE-EDWARDS (1878), mais ils se distinguent du type, auquel je les ai soigneusement comparés, en un certain

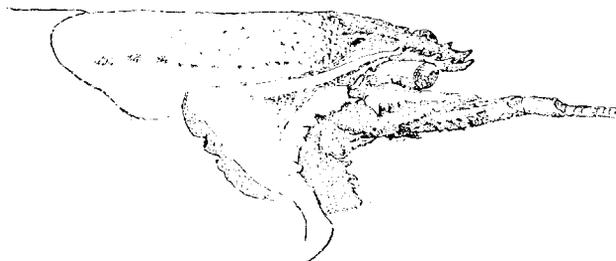


Fig. 7. — *Axius acanthus* var. *mauritanus* BOUVIER :  
mâle de Port Louis, partie antérieure droite du céphalothorax et base  
de l'antenne droite,  $\frac{4}{1}$ .

nombre de points : 1° la crête médiane (fig. 7) granuleuse qui existe à la base du sillon rostral se termine en une pointe antérieure assez forte dans le type, alors qu'elle est une simple saillie atténuée à ses deux bouts et sans granules dans notre mâle,

fortement granuleuse et sans saillie antérieure notablement plus forte chez les femelles ; 2° dans le type, le bord de la carapace qui surmonte la base de l'antenne externe est armée de 5 à 7 épines presque toutes très fortes (A. MILNE-EDWARDS écrit à tort « 4 ou 5 petites épines »), tandis que dans nos exemplaires ce bord est occupé par 3 à 5 denticules peu saillants ; 3° des différences de même ordre s'observent dans l'armature postérieure du sillon latéral branchio-hépatique ; 4° même observation encore au sujet de l'armature du bord inféro-externe du méropodite des chélipèdes dans sa moitié antérieure, cette armature se compose de puissantes épines dans le type, tandis qu'elle se réduit à de faibles saillies dentiformes dans tous nos exemplaires ; 5° dans le type, les épimères des segments abdominaux présentent un sillon oblique puissant et frangé de longs poils, dans nos exemplaires, le sillon est peu distinct, et ne porte qu'un petit nombre de poils d'ailleurs courts, par contre les denticules du bord épiméral sont plus accentués dans nos spécimens que dans le type.

Dans les deux formes, les pinces sont plus fortes et plus dissemblables chez le mâle que chez la femelle ; elles sont d'ailleurs plus robustes et avec des doigts relativement plus courts dans nos spécimens mauritiens. A. MILNE-EDWARDS observe que le bord inférieur de la grande pince est « un peu caréné » ; cette carène est très faible, largement obtuse et seulement bien apparente vers la base du doigt fixe ; on la distingue très peu dans nos spécimens.

Abstraction faite de la crête formée par le bord postérieur, il y a toujours deux crêtes transversales sur le telson, aussi bien dans les types que dans nos exemplaires ; je ne sais pourquoi A. MILNE-EDWARDS n'en a signalé qu'une seule.

L'*Axius acanthus* fut trouvé en Nouvelle-Calédonie, mais c'est vraisemblablement une espèce indo-pacifique car M. BORRA DALE a décrit sous le nom d'*Axius taliliensis* une forme qu'il identifia ensuite (1903<sup>e</sup>, 537) avec l'*A. acanthus*.

Les exemplaires de Maurice, comme on vient de le voir, diffèrent notablement de l'espèce typique, et semblent appartenir à une variété particulière que l'on peut qualifier de *mauritianus*. En dépit de ces différences, la variété mauritienne doit avoir les mêmes habitudes que la forme néo-calédonienne. Cette dernière,

écrit MILNE-EDWARDS, « vit enfouie dans le sable qui remplit les dépressions des récifs de coraux ; on voit l'ouverture de ses galeries à une faible profondeur et les Canaques la prennent en lui présentant une paille qu'elle saisit et qu'elle tient avec une telle opiniâtreté qu'il est facile de la tirer ainsi hors de son trou ».

### *Scytoleptus* GERSTAECKER

#### 9. — *Scytoleptus serripes* GERSTAECKER

(Fig. 8 et 9 du texte).

GERSTAECKER (1856, 155, pl. VI, fig. 1-4)

Le Chaland, une femelle ; Port-Louis, un mâle.

Cette rare et curieuse espèce, remarquable par l'armature et la déclivité du front (fig. 8) paraît propre à la région indo-pacifi-

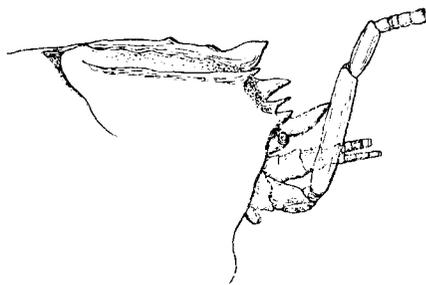


Fig. 8. — *Scytoleptus serripes* GERSTAECKER : partie antérieure droite du céphalothorax et base de l'antennule et de l'antenne droite,  $\frac{4}{1}$ .

que ; GERSTAECKER la fit connaître d'après des spécimens recueillis dans les mers du Sud de l'Afrique ; depuis elle a été signalée par HILGENDORF et par STRAHL au Mozambique et à Luçon, par LENZ à Aldabra, dans le Sud-Est de la côte africaine. D'après une note manuscrite d'ALPHONSE MILNE-EDWARDS, c'est aussi une espèce malgache. On ne la connaissait pas à Maurice.

L'appareil branchial de cette espèce mérite d'être étudié. Il est plus réduit que dans les autres représentants de la famille et

appartient à un type trichobranchial où chaque branchie ne porte plus que deux rangées de filaments : c'est un passage au type phyllobranchial.

La formule de l'appareil peut être représentée de la manière suivante :

	Pattes					Maxillipèdes		
	V	IV	III	II	I	3	2	1
Pleurobranchies . . .	0	0	0	1 réd.	1 réd.	0	0	0
Arthrobranchies . . .	0	2	2	2	2	2 réd.	0	0
Podobranhies . . .	0	0	1	1	1	1	0	0
et								
Epipodites . . . . .	0	1	1	1	1	1	1	1
Exopodites . . . . .	0	0	0	0	0	1	1	1

Comme chez les *Homarus*, *Nephrops*, *Enoplometopus*, etc., chaque podobranhie naît sur la partie basale de l'épipodite, mais reste complètement indépendante de ce dernier. Les pod-

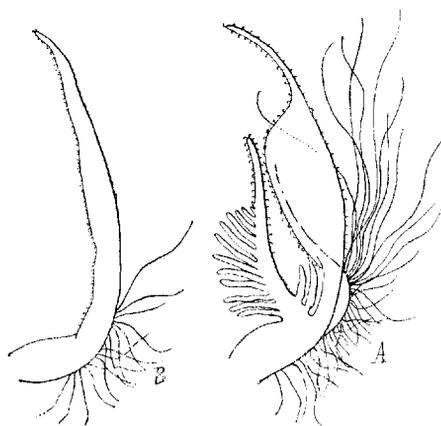


Fig. 9. — *Scytoleptus serripes* : épipodite de la 3<sup>e</sup> patte droite (avec podobranhie) et de la 4<sup>e</sup> (sans branchie),  $\frac{40}{1}$ .

branchies sont toujours dépourvues de filaments dans leur moitié terminale ou n'y présentent que de très courts bourgeons (fig. 9,A) ; l'épipodite des pattes IV (fig. 9,B) est assez long, mais en forme de lanière ; les autres s'élargissent beaucoup au milieu, puis se rétrécissent brusquement pour se terminer en lanière. Les pleurobranchies sont fort réduites et se composent

d'un axe qui porte à droite et à gauche, une rangée de bourgeons assez courts : on les aperçoit à peine, car chacune d'elles se loge dans une anfractuosit  qui remonte obliquement vers le dos, sur les flancs internes de la chambre respiratoire.

### GALATHEIDÉS

#### Galathea FABRICIUS

#### 10. — *Galathea mauritiana* BOUVIER (1917, 702)

(Fig. 10 et 11 du texte)

Le rostre (fig. 10) est   peu pr s aussi large   la base, c'est- -dire au niveau des dents basales, que sa longueur   partir de ce niveau : sa pointe est longuement acumin e de m me que ses

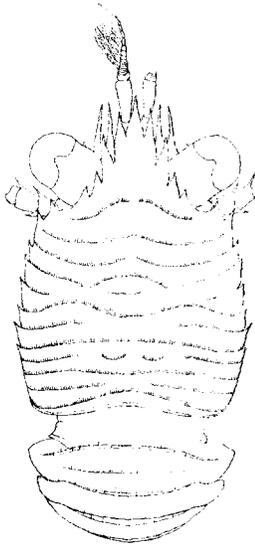


Fig. 10. — *Galathea mauritiana* BOUVIER :  
type m le du Chaland, face  
dorsale,  $\frac{10}{1}$ .

deux premi res paires de dents lat rales, les deux autres paires sont plus r duites, surtout la derni re. Outre l' pine exorbitaire, il y a de chaque c t  de la carapace 7  pines lat rales auxquelles viennent aboutir des stries transverses frang es de courtes soies. Ces stries sont compl tes ou interrompues : les stries compl tes traversent la face dorsale de la carapace et aboutissent aux dents lat rales 1, 2, 5 et 7, il y a en outre deux stries compl tes en arri re de celle qui aboutit   la 7<sup>e</sup> dent ; il y a une strie incompl te au niveau des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> dents ; la strie incompl te de la dent 3 comporte une partie m diane convexe en avant et une paire de parties lat rales un peu inclin es en arri re. Les autres stries incompl tes sont les suivantes : une

paire de stries post-frontales qui ne se rejoignent pas tout   fait

sur la ligne médiane et qui portent, avant de se terminer, une très légère spinule ; une strie interrompue qui se trouve en arrière de la strie complète de la dent 7, et qui comprend une paire de stries latérales et une paire de courtes stries submédianes convexes en arrière, enfin une paire de longues stries comprises entre les deux dernières complètes et qui n'atteignent pas tout à fait la ligne médiane.

Les pédoncules oculaires (fig. 10) sont à peu près cylindriques et se terminent par une cornée assez grande, mais non dilatée ; ils n'atteignent pas tout à fait le bout de la pointe rostrale. Les pédoncules antennulaires dépassent un peu cette pointe, tandis que leurs deux acicules subgêaux sont presque jusqu'au niveau de celle-ci. Le dernier article des pédoncules ne porte pas de soies antennulaires terminales. Les pédoncules antennaires sont courts ; leur article antépénultième se termine par deux pointes, l'une en avant, l'autre en arrière ; l'article suivant ne présente qu'une épine antérieure ; l'article terminal est très réduit et minime. Les fouets antennaires manquent dans notre spécimen.

Le mérupodite des maxillipèdes externes (fig. 11, A) égale sensiblement en longueur l'ischiopodite ; un peu au delà du milieu de son bord interne, il est armé d'une longue épine.

Les pattes sont complètement dépourvues d'épipodites. Celles de la paire antérieure, ou chélipèdes (fig. 11, B), sont courtes et assez fortes, comme de coutume comprimées dans le sens dorso-ventral ; le mérupodite présente cinq épines sur son bord antérieur, trois en dessus et deux en dessous, l'une en dedans, très grande, l'autre en arrière ; il y a en outre deux épines sur le bord interne, six sur le bord externe et quelques autres plus petites du côté dorsal. Le carpe est armé de quatre épines sur son bord antérieur, l'une en bas et en dedans, une un peu au-dessus, très grande, la troisième vers le milieu du bord dorsal, la quatrième en dehors. D'autres épines occupent le côté dorsal et le bord externe. Les doigts des pinces égalent à peu près en longueur la portion palmaire ; leur bord interne est armé d'une série de denticules qui deviennent un peu plus grands au bout terminal en cuiller ; il y a un léger hiatus entre les deux doigts. Une rangée d'épines inégales occupe le bord externe de la main, d'autres épines plus petites et assez rares se trouvent sur la face dorsale de la portion palmaire et des doigts. Les poils des chélipèdes sont

longs mais peu nombreux. Les pattes des trois paires suivantes (fig. 11, C) sont courtes et assez fortes, armées de deux épines au bout distal du mérópodite, et d'une épine plus forte au bout antéro-interne du carpe ; il y a quelques spinules sur le bord antérieur de ce dernier article et du propodite. Les pattes

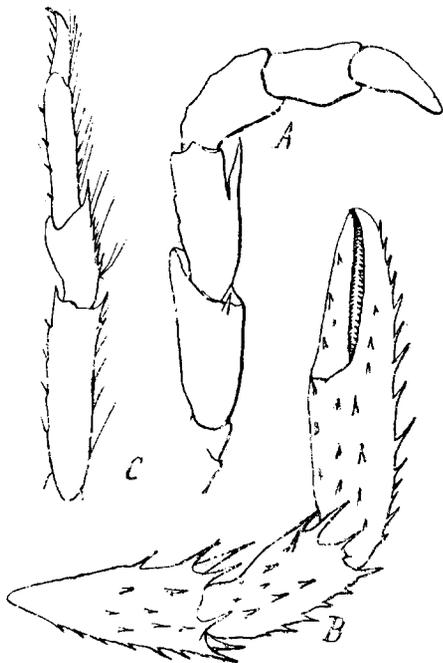


Fig. 14. — *Galathea mauritiana* : A, maxillipède gauche,  $\frac{31}{4}$  ;

B, chélopède,  $\frac{13}{4}$  et C, 2<sup>e</sup> patte droite,  $\frac{6,5}{4}$  .

nettoyeuses ne présentent rien de particulier, non plus que l'abdomen.

Le Chaland : un mâle adulte mesurant environ 9 millimètres de longueur, dont 4 pour la carapace y compris le rostre.

Il est difficile de comparer la Galathée mauritienne avec les autres espèces du genre, car on ignore les caractères essentiels de la plupart de ces dernières. Le regretté Jules BONNIER <sup>(1)</sup> a mis

(<sup>1</sup>) J. BONNIER, Les *Galatheidæ* des côtes de France (*Bulletin scientifique de la France et de la Belgique* (3), t. 1 : 1888).

en évidence quelques-uns de ces caractères : structure du méropodite des maxillipèdes, présence ou absence d'épipodites à la base des pattes, dans sa remarquable étude sur les Galathéides des côtes de France, et j'ai pu moi-même, en collaboration avec l'éminent A. MILNE-EDWARDS<sup>(1)</sup>, ajouter à ces deux traits essentiels, un autre non moins important, la présence d'une frange de soie au bout distal du dernier article des pédoncules antennulaires. Abstraction faite d'un excellent travail publié récemment par MM. DOBLEIN et BALSS (1913), ces observations, par malheur, se restreignent aux espèces de nos côtes et de l'Atlantique tropical. Il faudra les étendre à toutes les espèces, si l'on veut connaître les affinités exactes des diverses Galathées.

Actuellement nous pouvons dire que notre Galathée appartient au même groupe que la *Galathea strigosa* de nos côtes, parce qu'elle est dépourvue comme elle d'épipodites et de soies antennulaires, mais elle est très différente de cette espèce qui est fort grande et qui se distingue par le court méropodite bi-épineux de ses maxillipèdes postérieurs. Elle diffère également beaucoup des *G. labidolepta* ST. et *lacinirostris* BALSS, espèces dépourvues d'épipodites comme la précédente, d'après M. BALSS, qui d'ailleurs ne fait pas mention de leurs soies antennulaires ; dans la première le méropodite des maxillipèdes externes est plus long que l'ischiopodite et muni de trois épines, l'une en dehors, les deux autres en dedans ; chez la seconde, le rostre est presque inerme sur les bords.

En somme, autant qu'on en peut juger d'après les descriptions et les figures, notre espèce paraît surtout voisine de la *G. affinis* ORTMANN et surtout de la *G. spinoso-rostris* DANA qui en diffère d'ailleurs par la grande épine antéro-externe de l'ischiopodite des maxillipèdes postérieurs et par les deux épines internes (l'une submédiane, l'autre distale) du méropodite. La *G. spinoso-rostris* est une espèce indo-pacifique que RICHARDS a signalée aux Seychelles.

(1) A. MILNE-EDWARDS et E.-L. BOUVIER. Considérations générales sur la famille des Galathéidés (*Ann. Sc. nat., Zool.* (2), t. XVI; 1894).

**Petrolisthes STIMPSON**

11. — *Petrolisthes asiaticus* LEACH,

De MAN (1896, 376, fig. 48). Port-Louis : 2 ♂ et une ♀ ovigère capturés par M. THIROUX.

Ces exemplaires appartiennent certainement à la même espèce que ceux décrits et figurés sous ce nom par RICHTERS (1880, 159, Pl. XVII, fig. 13) et par M. de MAN (1896). Les trois dents du bord antérieur du carpe sont identiques, c'est-à-dire, les deux antérieures assez réduites et la postérieure plus grande, le front a un lobe antérieur obtus, presque tronqué et beaucoup plus saillant que les parties latérales. Toutefois je ne trouve pas sur le bord antérieur du méropodite des pattes ambulatoires l'aiguillon mentionné par M. de MAN, et d'autre part, le bourrelet longitudinal de la face supérieure des pinces est aussi bien marqué chez les mâles que chez les femelles. La face supérieure des chélopèdes est ornée de nombreuses saillies squamiformes ciliées en avant; sur les bords, ces squames s'allongent et se disposent en une série régulière.

Cette espèce fut signalée à Maurice par LEACH, puis par RICHTERS; d'après M. de MAN, elle se trouve également à Atjeh. Ce dernier auteur indique aussi la Réunion, se basant en cela sur la dénomination donnée par A. MILNE-EDWARDS à une espèce de cette île. Mais j'ai sous les yeux la description (1862, 13) et le type du *P. asiaticus* d'Alphonse MILNE-EDWARDS et je puis assurer qu'il ne s'agit point du tout de l'espèce mentionnée par RICHTERS et par M. de MAN: le front est à peu près identique, mais les chélopèdes sont tout autres, avec trois fortes épines antérieures sur le carpe, les pinces assez étroites ponctuées et non squameuses, d'ailleurs munies d'épines sur le bord externe du doigt mobile, et de denticules sur le bord externe de la main. Il s'agit sûrement d'une autre espèce.

12. — *Petrolisthes rufescens* HELLER,

HELLER (1861, 255, Pl. II fig. 4).

Récifs de Grand-Port, une douzaine d'exemplaires ; Mapou, un exemplaire.

Cette espèce présente 4 ou 5 dents obtuses sur son bord antérieur et un front subtriangulaire ; la face supérieure des chélipèdes est granuleuse plutôt que squameuse.

Le *P. rufescens* a été trouvé à Taïti par la *Novara* ; il est commun au Mozambique (HILGENDORF), dans la mer Rouge et le golfe Persique (NOBILI). On ne l'avait pas signalé, que je sache, à Maurice.

13. — *Petrolisthes tomentosus* DANA,

DANA (1852, 420, Pl. XXVI fig. 10).

Récifs de Grand-Port, une femelle.

Cet exemplaire ne présente que trois dents sur le bord antérieur des chélipèdes, le tiers distal de ce bord étant inerme. Les autres caractères sont normaux (villosités abondantes, épines sur les bords du méropodite des pattes ambulatoires, épine épi-branchiale).

Le *P. tomentosus* était connu aux Paumotu (DANA), à Loo-Choo (SRIMPSON) et dans la mer Rouge (NOBILI). Il est représenté dans les collections du Muséum par un certain nombre d'exemplaires capturés en Nouvelle-Calédonie ; dans ces exemplaires le nombre des dents spiniformes qui occupent le bord antérieur du carpe est des plus variables, les dents antérieures pouvant se réduire beaucoup et même totalement disparaître ; fréquemment le nombre des dents bien développées ne dépasse pas 2 ou 3, souvent aussi le nombre varie d'un chélipède à l'autre.

## PAGURIDÉS

**Clibanarius** DANA14. — *Clibanarius striolatus* DANA,

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 46, Pl. IV fig. 7).

Récifs de Grand-Port, 50 exemplaires. Espèce très commune dans toute la région indo-pacifique tropicale, mais qui n'avait pas été signalée à Maurice.

15. — *Clibanarius squabilis* var. *merguiensis* de MAN,

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 47, Pl. IV fig. 5).

Récifs de Grand-Port, 12 exemplaires. Cette variété indienne était inconnue à Maurice.

**Calcinus** DANA16. — *Calcinus Herbsti* de MAN,

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 53, Pl. V fig. 4).

Récifs de Grand-Port, 10 exemplaires. Espèce indo-pacifique commune, déjà signalée à Maurice par RICHTERS sous le nom de *Pagurus tibicen* EDW.

17. — *Calcinus elegans* EDW.,

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 53, Pl. V fig. 2)

Récifs de Grand-Port, un exemplaire. Espèce indo-pacifique déjà signalée à Maurice par RICHTERS.

18. — *Calcinus terra reginae* HASWELL,

ALCOCK (1905, 57, Pl. V. fig. 7).

Récifs de Grand-Port. 8 exemplaires. Espèce australienne assez répandue dans la mer indo-pacifique où on l'a signalée depuis le Queensland (HASWELL) jusqu'au golfe du Bengale (de MAN) et aux Maldives (ALCOCK). N'était pas connue à Maurice.

19. — *Calcinus nitidus* var. *australis* nov. var.

(Fig. 12 et 13 du texte).

HELLER a décrit et figuré, sous le nom de *Calcinus nitidus* (1868, 89, Pl. VII fig. 4), une jolie petite espèce qui se rapproche certainement beaucoup des *C. Gaimardi* EDW. et *terra-reginae* HASW., mais qui s'en distingue par l'absence de toute pilosité spéciale sur le doigt et le propodite des pattes de la 3<sup>e</sup> paire ; les doigts de la grande pince sont séparés par un large hiatus, la main est unie sur la face externe, arrondie en dessus et en dessous ; les pattes ambulatoires sont longues, presque nues, munies seulement de quelques soies éparses sur les articles terminaux ; leur tibia se termine en dessus par une épine.

Tous ces caractères se retrouvent dans un exemplaire de la collection, mais la couleur est très différente. Dans le *C. nitidus*, écrit HELLER, « la coloration des pattes antérieures est blanchâtre avec de grosses taches brun-jaunâtre sur le bras, l'avant-bras et la main, les doigts restant clairs, les pattes des 2<sup>e</sup> et

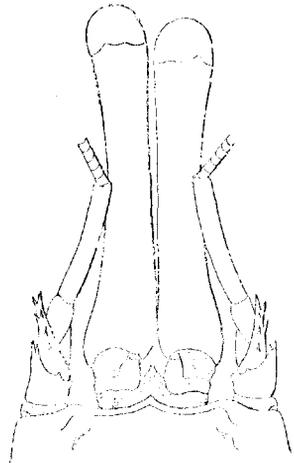


Fig 12. — *Calcinus nitidus* var. *australis* nov. : exemplaire mâle du Chaland, front, pédicules oculaires et antennes 10  
1.

3<sup>e</sup> paires sont complètement brun-jaune, avec la griffe noire. » Notre exemplaire a une coloration bien plus uniforme; les pédoncules oculaires, les chélicèdes et les pattes ambulatoires sont d'un vieux rouge très foncé qui tend au violet sur les trois derniers articles des pattes ambulatoires; il y a une légère zone blanche au bout des pédoncules oculaires, des doigts des pinces et avant la griffe noire des pattes ambulatoires.

Cet exemplaire appartient certainement à la même variété que celui de Madagascar dont LENZ et RICHTERS (1881, 6), ont donné une description très suffisante. Comme cet exemplaire, en effet, il se distingue de l'espèce-type : 1<sup>o</sup> par le tubercule très saillant qui s'élève sur la face supérieure du carpe du grand chélicèpe; 2<sup>o</sup> par la présence de 5 dents au lieu de 3 ou 4 au bord supérieur de la petite main (fig. 13); 3<sup>o</sup> par la coloration assez uniforme



Fig. 13. — *Calcinus nitidus* var. *australis*: extrémité du chélicèpe antérieur droit,  $\frac{10}{1}$ .

des pattes. Ainsi donc, les mêmes variations du *C. nitidus* s'observent à Maurice et à Madagascar, toutefois avec quelques différences dans la teinte, car LENZ et RICHTERS signalent une bande bleu-marine avant la griffe des pattes ambulatoires. Nous sommes donc en présence d'une forme spéciale qui n'est pas simplement une variété de coloration du *C. nitidus* comme le pensaient LENZ et RICHTERS, qui n'est point non plus une espèce distincte comme l'a supposé M. de MAX (1890, 111), mais qui semble être une variété australe du *C. nitidus*. Ce sera, si l'on veut, la var. *australis*. La forme type n'a pas été signalée en dehors de Taïti (HELLER, ORTMANN).

Le Chaland, algues calcaires, 28 octobre 1912 : un mâle dont le céphalothorax mesure 9 millimètres de longueur.

**Pagurus FABRICIUS****20. — *Pagurus deformis* EDW.,**

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 88, Pl. IX fig. 4).

Récifs de Grand-Port, 1 exemplaire. Espèce indo-pacifique déjà signalée à Maurice par MILNE-EDWARDS et par RICHTERS.

**21. — *Pagurus euopsis* DANA,**

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 86, Pl. IX fig. 2).

Récifs de Grand-Port, 5 exemplaires. Espèce indo-pacifique non signalée à Maurice.

**22. — *Pagurus guttatus* OLIVIER,**

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 87, Pl. IX fig. 1).

Récifs de Grand Port, 3 exemplaires. Espèce indo-pacifique déjà signalée à Maurice par RICHTERS.

**23. — *Pagurus varipes* HELLER,**

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 90, Pl. IX fig. 7).

Récifs de Grand Port, 2 exemplaires. Espèce répandue depuis la mer Rouge jusqu'à l'archipel malais, mais non signalée, que je sache, dans les régions plus australes.

**24. — *Pagurus scutellatus* H. MILNE-EDWARDS,**

(fig. 14 du texte et pl. VII, fig. 3).

MILNE-EDWARDS (1848, 61).

Cette espèce doit être des plus rares. On n'en connaît que le type, un mâle trouvé à Zanzibar et décrit par H. MILNE-EDWARDS

de la manière suivante : « Pédoncles oculaires, un peu moins longs, moins droits et plus renflés au bout que dans les espèces suivantes (*P. affinis*, *P. crassimanus*). Mains comprimées, spinuleuses en dehors, denticulées en dessus, et terminées en dessous par un bord mince et dentelé. Pince gauche très comprimée, courte et pointue. Pattes ambulatoires toutes arrondies, peu tuberculées et garnies seulement de quelques poils raides. Région stomacale petite, remarquablement bien délimitée, et affectant la forme d'un écusson. Couleur blanchâtre mêlée de rouge pâle. Longueur, environ 3 pouces ».

Le type se trouve encore dans les collections du Muséum ; il est incomplet en ce sens que la patte gauche de la 3<sup>e</sup> paire est

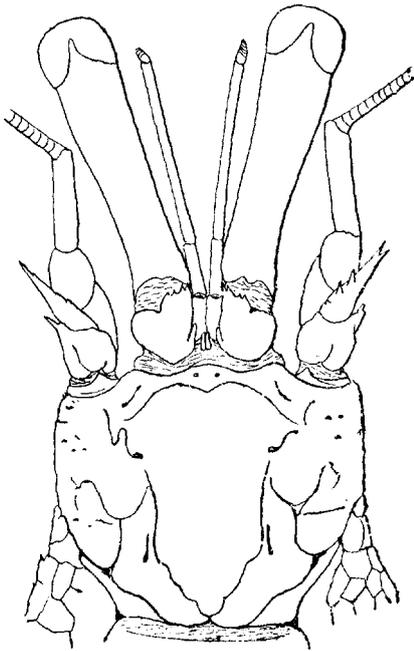


Fig. 14. — *Pagurus scutellatus* Edw. :  
partie antérieure du céphalothorax et  
appendices céphaliques du type de MILNE-  
EDWARDS,  $\frac{4}{4}$ .

totale-  
ment  
absente  
et  
celle  
du  
côté  
droit  
dé-  
pour-  
vue  
de  
ses  
deux  
arti-  
cles  
termi-  
naux.  
Or  
les  
pattes  
de  
cette  
paire,  
sur  
tout  
celles  
du  
côté  
gau-  
che,  
présen-  
tent  
chez  
les  
*Pagurus*  
des  
carac-  
tères  
de  
la  
plus  
haute  
import-  
tance,  
et  
le  
fait  
qu'elles  
étaient  
absentes  
dans  
le  
type  
explique  
le  
vague  
de  
la  
diag-  
nose  
de  
MILNE-  
EDWARDS  
sur  
ce  
point.  
Au  
surplus  
la  
descrip-  
tion  
de  
MILNE-  
EDWARDS  
est  
tout  
à  
fait  
adaptée  
au  
type  
en  
ce  
qui  
concerne  
deux  
carac-  
tères  
importants : 1<sup>o</sup> la  
structure  
de  
la  
main  
ou  
pince  
gauche  
qui  
est  
com-  
primée ; spinuleuse en  
dehors, denticulée en  
dessus, et terminée en  
dessous par un bord

mince auquel les spinules donnent (légèrement) un aspect den-  
telé ; 2<sup>o</sup> la forme en écusson de la région gastrique (fig. 14). Il

il y a des lapsus ou des confusions dans la diagnose, car l'observation du type montre que l'auteur, en décrivant les « mains » et la « pince gauche » a eu certainement toujours en vue cette dernière.

La collection de M. CARÉ renferme, par bonheur, un mâle de *P. scutellatus* tout à fait conforme au type quoique notablement plus petit (longueur approximative 25 mm.) qui me permet de donner une description complète de l'espèce.

La carapace est dorsalement aplatie (fig. 14) beaucoup plus longue que large, calcifiée et lisse en avant du sillon cervical, où des lignes très nettes délimitent un élégant écusson. Le front est légèrement convexe et moins saillant que les dents latérales prononcées, mais obtuses, qui le limitent de chaque côté, entre les pédoncules oculaires et les pédoncules antennaires; l'angle antéro-latéral est peu saillant, obtus, armé de quelques denticules.

Les pédoncules oculaires sont longs (fig. 14) et se dilatent quelque peu d'arrière en avant; leur cornée est médiocre avec une très profonde échancrure dorsale. Les écailles ophthalmiques sont grandes, triangulaires et terminées en avant par quelques denticules; entre leurs bases on aperçoit un petit arceau ophthalmique traversé longitudinalement par un sillon. Les pédoncules antennulaires atteignent à peine le bord postérieur (type) ou le bout distal (exemplaire de Maurice) de la cornée; leur article terminal égale environ trois fois la longueur du précédent. Les pédoncules antennaires dépassent un peu le milieu des pédoncules oculaires, leur deuxième article se termine en dehors et en avant par une forte épine; l'acicule atteint à peine la base du dernier article et se termine également en pointe.

Le chélipède droit du type présente quelques denticules sur le bord inféro-externe du méropodite, trois tubercules aigus sur le bord supérieur et arrondi du carpe, six tubercules sur le bord correspondant de la région palmaire et deux autres au voisinage, deux rangées assez nettes de tubercules à pointe cornée sur la partie supérieure du doigt mobile et une rangée de tubercules semblables, mais moins nombreux et plus petits, sur la face externe du doigt fixe. La pince est longue, étroite, un peu convexe sur ses deux faces, un peu courbe et obtuse sur le bord inférieur; sa face externe présente en assez grand nombre de légères

saillies transverses qui portent une spinule cornée et quelques soies plus ou moins longues. Les doigts sont un peu plus longs que la portion palmaire et à peine tuberculeux sur leurs bords en regard; ils laissent entre eux un large hiatus et les bords de leur cuiller terminale sont marginés de corne noire. L'exemplaire de Maurice ressemble au précédent, mais les tubercules aigus du bord supérieur du carpe sont à peine différents des saillies sétifères externes du même article, celles du bord supérieur de la main sont un peu moins nombreuses, les spinules cornées de la face externe ne sont pas toutes distinctes.

Le chélipède gauche (Pl. VII, fig. 3) du type est beaucoup plus long et plus fort que le droit et d'ailleurs bien différent. Le bord inféro-interne du méropodite est frangé d'une série continue de 11 dents qui sont toutes subaiguës, sauf la première qui est beaucoup plus forte que les autres et obtuse; le bord inféro-externe du même article ne présente que quelques dents réduites, d'ailleurs localisées dans sa partie antérieure. Le carpe est arrondi en dehors où il porte quelques petits tubercules spiniformes et de courts poils semblables à ceux de la main; la partie supérieure est munie de tubercules spiniformes assez nombreux et très inégaux, le bord inférieur d'une légère crête denticulée. La main est tout à fait caractéristique, latéralement comprimée, surtout en bas où elle devient mince et presque cristiforme, un peu tordue suivant la longueur et deux fois environ aussi longue que large. Sa face externe est ornée d'un très grand nombre de pointes, qui deviennent de plus en plus fortes à mesure qu'on se rapproche du bord supérieur, où elles se disposent en une série de tubercules aigus, d'autant plus petites et plus cornées qu'on se rapproche davantage du bord inférieur. Ces pointes sont accompagnées de soies courtes et raides, et dissimulées quelque peu par un duvet court et irrégulier, légèrement floconneux, qui occupe tous les intervalles. Les doigts sont beaucoup plus courts que la portion palmaire, contigus sur leurs bords en regard, armés de dents obtuses et à peu près terminés en pointe; ils ne sont pas excavés en cuiller et leur bordure cornée est des plus légères. L'exemplaire de Maurice, (Pl. VII, fig. 3) ne diffère pas sensiblement du type: toutefois sa pince est un peu plus large et c'est à peine si ses doigts sont un peu cornés.

Les pattes ambulatoires antérieures (Pl. VII, fig. 3) se distin-

guent par les rugosités sélifères de leur face supérieure et par la longueur de leurs doigts ; dans celle du côté gauche, le propodite est presque plat sur sa face externe et égale environ la moitié de la longueur du doigt ; dans celle du côté droit, la face externe du propode est un peu plus convexe. Le propodite est plus long par rapport aux doigts dans l'exemplaire de Maurice. Dans ce dernier exemplaire, les pattes droites de la paire suivante sont semblables aux précédentes et simplement plus longues dans toutes leurs parties. La patte opposée est à peu près également longue, mais offre une structure tout à fait spéciale : le propodite et le doigt sont larges, déprimés latéralement *et concaves sur toute la longueur de leur face externe* qui présente de légères saillies, de faibles spinules noyées dans de courtes soies et un duvet analogues à celui de la grande pince ; les soies deviennent bien plus longues sur les bords. Le propodite, presque rectangulaire quoique un peu arqué, est plus court que le doigt et à peu près deux fois aussi long que large ; son bord supérieur présente une série de saillies obtuses frangées de longues soies.

Dans les pattes nettoyeuses antérieures, le doigt mobile égale la plus grande longueur de la portion palmaire et dépasse notablement le doigt fixe ; dans celles de la paire suivante, les pinces sont parfaites et les doigts plus courts que la portion palmaire.

Le telson est remarquable toujours par le grand développement de son lobe droit et la réduction extrême de son lobe gauche.

Cette espèce est remarquablement caractérisée par la structure du chélipède gauche et de la patte gauche de la troisième paire. Notre exemplaire de Maurice, presque identique au type, doit s'y rattacher sans aucun doute ; il fut capturé par M. THURIOUX dans les récifs de Grand Port.

### **Aniculus** DANA

#### 25. — *Aniculus aniculus* FABRICIUS

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 84, Pl. VII fig. 6).

Récifs de Grand Port, 3 exemplaires. Espèce indo-pacifique déjà signalée à Maurice par MILNE-EDWARDS et par RICHTERS.

**Cœnobita** LATREILLE26. — *Cœnobita rugosa* EDW.,

ALCOCK (1905<sup>a</sup>, 143, Pl. XIV fig. 3,3a).

Port-Louis, 2 exemplaires. Espèce indo-pacifique banale, déjà signalée à Maurice par RICHTERS.

## HIPPIDÈS

**Remipes** LATREILLE27. — *Remipes testudinarius* LATR.,

MIERS (1879<sup>c</sup>, 317, Pl. V fig. 1).

Port-Louis 1 ♂ et 6 ♀, individus adultes mais tous de faible taille, le céphalothorax du plus grand atteignant au plus 18 mm. de longueur. Une femelle desséchée un peu plus grande.

Le Chaland 3 ♀ ovigères et un jeune, capturés le 9 octobre, dans le sable, à 10 cm. de profondeur, par M. de CHARMOV. Le céphalothorax de la plus grande femelle dépasse à peine 20 mm.

Ces exemplaires tiennent à la fois de la forme *ovalis* A. MILNE-EDWARDS et de la forme *pacificus* DANA, peut-être plus de la seconde. On sait que M. de MAN (1896, 461) considère ces formes comme des espèces distinctes, tandis que MIERS les rangeait en un bloc dans l'espèce qui nous occupe.

28. — *Remipes testudinarius* var. *denticulatifrons* WHITE

MIERS (1879<sup>c</sup>, 318, Pl. V, fig. 2).

Port-Louis, un grand exemplaire femelle dont la carapace mesure 42 mm. de longueur sur 39 de largeur. Appartient fort nettement à cette forme dont WHITE faisait une espèce et que MIERS regardait, à juste titre ce me semble, comme une variété du *testudinarius*.

## III. — Tribu des BRACHYURES

## 1. — DROMIACÉS ou BRACHYURES PRIMITIFS

## Dynomene LATREILLE

29. — *Dynomene hispida* DESMAREST

A. MILNE-EDWARDS (1879, 3, Pl. XII fig. 1-9, Pl. XIII fig. 10-15).

Port-Louis, 2 ♀, dont une avec des œufs. Cette jolie espèce indo-pacifique avait été signalée à Maurice par H. MILNE-EDWARDS et par RICHTERS.

## Cryptodromia STIMPSON

30. — *Cryptodromia canaliculata* STIMPSON

A. ALCOCK, (1899<sup>a</sup> 142).

Port-Louis, 5 ♂ et 5 ♀ ; récifs de Grand Port, 1 ♂. Cette espèce est répandue depuis la mer Rouge jusqu'au Japon et à Amboine ; plus au sud elle a été signalée dans l'ouest africain à Ibo (HILGENDORF), et trouvée par M. STANLEY GARDIENER aux Seychelles (M. RATBEN). On voit qu'elle se trouve aussi à Maurice.

## 2. — BRACHYURES VRAIS

Section des OXYSTOMES

## CALAPPIDÉS

## Calappa FABRICIUS.

31. — *Calappa hepatica* L.,

ALCOCK (1896, 142).

Port-Louis, 2 exemplaires. Récifs de Grand Port, 4. Espèce

commune dans la région indo-pacifique et déjà signalée à Maurice par RICHTERS.

32. — *Calappa fornicata* FABRICIUS

ALCOCK (1896, 142).

Récifs de Grand Port, un petit exemplaire. Espèce indo-pacifique signalée à Maurice par HOFFMANN.

**Matuta** FABR.

33. — *Matuta Banksi* LEACH

ALCOCK (1896, 158).

Récifs de Grand Port, un exemplaire. Espèce indo-pacifique, peut-être identique avec la *M. victor* FABR., signalée par RICHTERS à Maurice.

*LEUCOSIIDÉS*

**Leucosia** FABRICIUS

34. — *Leucosia longifrons* de HAAN

ALCOCK (1896, 217).

Environs de Port-Louis, une ♀. Cet exemplaire présente tous les caractères normaux de l'espèce, mais porte une ligne longitudinale de granules sur la face ventrale du méropodite des pattes ambulatoires, ce qui la rapproche de la *L. urania* HERBST et l'éloigne des formes typiques de la *L. longifrons*. En somme, l'exemplaire se rapprocherait surtout de la var. *neocaledonica* A. MILNE-EDWARDS, telle qu'elle est définie par M. ALCOCK (1896, 218), encore que les méropodites ambulatoires ne portent qu'une rangée de granules au lieu de trois. Au surplus, les types de *L. neocaledonica*, que j'ai sous les yeux, ne présentent point

la plupart des caractères distinctifs que M. ALCOCK attribue à cette forme, et ces caractères n'ont pas été mentionnés par A. MILNE EDWARDS (1874, 40, Pl. II fig. 1-1<sup>a</sup>) ; c'est tout au plus si, sur certaines pattes, on aperçoit nettement la face ventrale des méropodites ambulatoires. En somme, je crois bien qu'il est impossible de maintenir, même au titre de variété, la forme *neocaledonica* : elle passe par tous les degrés au type nettement *longifrons* ; les exemplaires étudiés par M. ALCOCK représentent sans doute une variation extrême de cette forme et les types d'A. MILNE-EDWARDS, comme l'exemplaire de M. CARRÉ, rattachent cette variation extrême à *longifrons*.

L'espèce est indo-pacifique : on ne l'avait pas signalée à Maurice.

### 35. — *Leucosia elatoides* nov. sp.

(Fig. 15, 16 du texte et Pl. VII. fig. 5).

Environs de Port-Louis. 2 ♀ desséchées, de couleur rouge orangé, avec des taches claires sur la carapace ; longueur 10 mm., légèrement plus faible que la largeur maximum.

Ces deux exemplaires appartiennent à une espèce nouvelle que je désignerai avec le qualificatif d'*elatoides* parce que, au premier abord, on pourrait la prendre pour la *L. elata* A. MILNE-EDWARDS. Les

caractères qui la distinguent de cette dernière sont les suivants : 1<sup>o</sup> la carapace est un peu plus large que longue, au moins chez les femelles ; 2<sup>o</sup> au contraire de ce que l'on observe dans la *L. elata*, le bord frontal (fig. 15) est à peine en avance sur la ligne formée par les bords latéro-antérieurs ; 3<sup>o</sup> ces bords sont presque régulièrement convexes, à cause de la grande largeur qu'y occupe la région hépatique, tandis que, dans la *L. elata*, cette région est plus étroite et par suite proémine davantage sur le bord ; 4<sup>o</sup> le sillon thoracique se termine moins brusquement en avant et ne présente pas en ce point la petite carène longitudinale qui le divise en deux moitiés dans la *L. elata* ;



Fig. 15. — *Leucosia elatoides* nov. : femelle type de Port-Louis, front,  $\frac{3}{1}$ .

5° le méropodite des chélicèdes *ne se dilate pas en avant* (fig. 16), sa rangée de tubercules externes se bifurque en deux rangées distinctes à peu près vers le milieu de sa longueur, et la face supérieure, en dehors des grosses granulations basales, présente ensuite quelques granulations plus petites ; 6° il n'y a pas trace de carène, même rudimentaire, sur le bord externe du carpe, qui est à peu près globuleux ; 7° il y a deux rangées internes de granules sur les pinces, l'une qui occupe le bord lui-même et qui constitue la carène interne, l'autre située un peu plus en dehors sur la face supérieure et formée au bout par la rangée médiane de granules du doigt fixe, à la base par la rangée du lobe

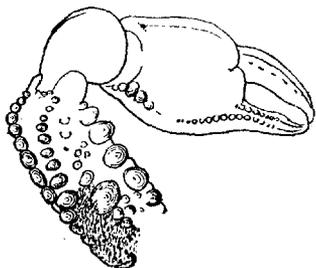


Fig. 16. — *Leucosia elatoïdes* : chélicèpe gauche, face supérieure,  $\frac{4.5}{1}$ .

articulaire, entre les deux par une série de granulations bien plus réduites : cette seconde rangée granuleuse n'est jamais complète dans la *L. elata* ; 8° dans cette espèce comme dans la *L. elata*, il y a deux rangées longitudinales de fortes granulations sur la face supérieure du méropodite des pattes ambulatoires et autant sur la face ventrale, dans la *L. elata* l'une des rangées longitudinales supérieure disparaît dès

la 2<sup>e</sup> patte ambulatoire et les granulations de toutes les rangées sont à peine perceptibles même avec une forte loupe.

Les observations précédentes ont été faites en comparant les deux exemplaires de M. CARIÉ avec les types de *L. elata* et un exemplaire de cette dernière espèce provenant d'Upolu et déterminé par A. MILNE-EDWARDS : celles relatives aux granulations pourraient être attribuées à une variation locale, et NOBILI (1906<sup>b</sup>, 167) en a observé de cette nature dans les *L. elata* recueillies dans la mer Rouge par M. le D<sup>r</sup> JOUSSEAUME, mais on doit considérer comme des caractères spécifiques, la faible saillie du front et du bord hépatique, l'intégrité antérieure du sinus thoracique et l'absence de toute expansion distale sur le méropodite des chélicèdes. On sait que la *L. elata* est connue en Nouvelle-Calédonie (A. MILNE-EDWARDS), à Upolu, à Ceylan et dans le Golfe Persique (ALCOCK), on sait aussi qu'elle habite la mer Rouge (NOBILI).

36. — *Leucosia hilaris* NOBILI (1906<sup>a</sup>, 100, Pl. VI fig. 29).

Environs de Port-Louis, 4 ♀ desséchées. Cette espèce est voisine des *L. elata* et *elatoïdes* dont elle se distingue à première vue par l'absence de poils tomenteux sur l'angle épibranchial ; comme dans *elatoïdes*, elle présente deux lignes granuleuses très nettes en dessus et en dessous du méropodite des pattes ambulatoires. On ne la connaissait que dans le Golfe Persique et dans la mer Rouge, où elle fut signalée par NOBILI.

37. — *Leucosia tetraodon* BOUVIER (1914, 703).

(Fig. 47 du texte et Pl. VII fig. 4).

Cette remarquable espèce appartient au groupe des *L. elata* A. MILNE-EDWARDS et *Cumingii* BELL, où la carapace est à peu près aussi large que longue et où les bords épiméraux, à partir de la base des chélipèdes, sont complètement visibles par la face dorsale ; elle se distingue des formes voisines de la première et se rapproche des *L. Cumingii* et *sima* ALCOCK par l'absence complète de duvet à l'angle épibranchial et sur le bord latéro-postérieur qui fait suite à cet angle. Son caractère le plus frappant, celui qui l'éloigne à ma connaissance de toutes les autres Leucosies, c'est le grand développement (Pl. VII, fig. 4) du sinus épiméral de la carapace, qui se prolonge jusqu'au niveau des pattes de la dernière paire et se continue, en devenant beaucoup moins profond et presque horizontal, sur le bord postérieur de la carapace, donnant naissance, en ce point, à un rebord qui occupe et dépasse latéralement la région intestinale. En arrière de l'angle épibranchial, qui est fort net, le bord supérieur du sinus fait saillie et porte de chaque côté deux dents courtes et subaiguës, d'où le nom que je crois devoir attribuer à l'espèce. En avant, le sinus ne présente pas de limite abrupte comme dans la *L. Cumingii* BELL, mais se continue sur les côtés de la région buccale, comme dans la *L. sima* ALCOCK. Il est d'ailleurs lisse et complètement dépourvu des granules qu'on observe chez les autres Leucosies. Le front fait moins saillie que dans la *L. Cumingii* au delà des régions hépatiques, un peu plus pourtant que

dans la *L. sima* ; son bord libre présente au milieu une saillie obtuse, et sa face dorsale une dépression qui part de cette saillie et se prolonge un peu du côté gastrique.

Le bord postérieur est plus long que dans la *L. Cumingii*, plus court que dans la *L. sima* ; il égale à peu près la moitié de la plus grande largeur de la carapace. Les bords latéro-antérieurs sont un peu dilatés au niveau des régions hépatiques et dépourvus de ligne de granules, le test est un peu ponctué. Chaque région hépatique est indiquée dorsalement par une saillie très obtuse.

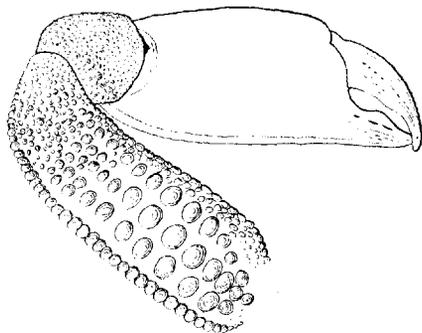


Fig. 17. — *Leucosia tetradon* BOUVIER : femelle type de Port-Louis, chélicède gauche, face supérieure.  $\frac{10}{1}$

Le méropodite des chélicèdes est un peu convexe du côté dorsal où il présente cinq rangées longitudinales de tubercules porcellanés (fig. 17), deux marginales et trois dorsales ; les tubercules dorsaux sont plus grands que ceux du bord interne ; entre ces derniers et la rangée dorsale voisine s'intercalent d'autres tubercules plus petits ; au bout distal, les rangées se perdent en une foule de tubercules réduits qui deviennent de simples granules. Les tubercules sont nombreux et contigus sur la face opposée du méropodite. Le carpe ne présente pas d'autres ornements que des granulations serrées. Les pinces sont presque unies, avec le bord externe convexe et le bord interne subcaréné, les doigts égalent à peu près en longueur la moitié de la longueur de la portion palmaire, ce qui rapproche notre espèce de la *L. sima* et l'éloigne de la *L. Cumingii* ; ils offrent une légère saillie longitudinale et quelques ponctuations parallèles à celle-ci ; croisés à

leur extrémité et séparés à leur base, ils sont armés sur leur bord tranchant d'une large saillie dentaire qui est particulièrement apparente dans le doigt mobile.

Environs de Port-Louis : une femelle adulte desséchée, dont la carapace mesure 7 mm. de longueur et 6 de largeur maximum. Dans cet exemplaire, le segment terminal de l'abdomen est ovale et un peu rétréci à sa base articulaire ; le bord postérieur de la carapace s'élève en une sorte de mur vertical assez élevé au-dessus de l'abdomen. Celui-ci est très convexe, porcelanique, sans trace aucune de segmentation en dehors du segment basilaire et du segment terminal qui est ovalaire.

### Myra LEACH

#### 38. — *Myra fugax* FABR.

ALCOCK (1896, 202).

Port-Louis : trois exemplaires desséchés. Espèce indo-pacifique déjà signalée à Maurice par RICHTERS et par HOFFMANN. Elle est remarquable par ses longs chélipèdes, ses deux échancrures latérales et le développement prédominant de son épine médiane qui est plus grande que les deux autres.

### Nucia DANA

#### 39. — *Nucia speciosa* DANA,

(Pl. VI, fig. 2).

DANA (1852, 397, Pl. XXV fig. 5).

Environs de Port-Louis : une ♂ capturée par M. THIROUX ; le céphalothorax mesure 13 mm. de longueur sur 15 de largeur. Cet exemplaire étant de grande taille ne présente presque plus trace de tubérosités sur la face dorsale des régions branchiales ; A. MILNE EDWARDS fit d'ailleurs observer jadis

(1874, 44) que ces bosselures « tendent à s'effacer par les progrès de l'âge ».

Les exemplaires de Nouvelle-Calédonie rapportés par A. MILNE-EDWARDS à la *N. speciosa* ressemblent tout à fait à ceux de la *N. Pfefferi* tels que les a décrits et représentés M. de MAX (1888, 390, Pl. XVII fig. 4 et 1902, 684) ; chez eux, comme dans notre spécimen, la saillie latérale antérieure proémine en avant des yeux, ce qui semble être le trait distinctif de la *N. Pfefferi*, car on ne voit rien de semblable dans la *N. speciosa* telle que l'a figurée DANA. Il est d'ailleurs très probable que la représentation laisse à désirer sur ce point, et il ne me semble pas douteux qu'on doive identifier le *N. Pfefferi* avec l'espèce de DANA. Les exemplaires d'A. MILNE-EDWARDS sont de tailles très diverses et présentent tous des tubérosités branchiales plus ou moins saillantes ; mais ces dernières sont fort peu distinctes dans le plus grand, qui n'atteint pas tout à fait les dimensions du nôtre.

La *N. speciosa* est une espèce assez rare : elle fut décrite par DANA sur des exemplaires pris aux Sandwich, puis signalée par A. MILNE-EDWARDS en Nouvelle-Calédonie ; sous le nom de *N. Pfefferi*, elle a été signalée à Amboine et à Ternate (de MAX), dans la mer Rouge (NOBILI) et à Maurice (HENDERSON).

### **Ebalia** LEACH

#### 40. — *Ebalia (Phlyria) crosa* A. MILNE-EDWARDS,

(Fig. 48 du texte).

ALCOCK (1896, 189).

Port-Louis : un ♂ capturé par M. THIROUX ; longueur totale 6 mm. 5. Environs de Port-Louis, trois ♀ et un pseudo-mâle provenant également de M. THIROUX ; longueur du ♂ 10 mm., de la plus grande ♀ 11 mm.

Le mâle de Port-Louis a la même taille réduite que les exemplaires mâles du Musée indien étudiés par M. ALCOCK, il est également très semblable à certains mâles de la Nouvelle-Calédonie qui se trouvent dans la collection du Muséum et qui ont été déterminés par A. MILNE-EDWARDS : l'abdomen a la forme d'un

long et étroit triangle, il présente deux articles libres, le premier et le telson, et l'on voit un fort tubercule sur la grande pièce intermédiaire, juste en avant de ce dernier; d'ailleurs sa surface libre arrive à peu près au même niveau que les portions avoisinantes du sternum.

Dans le pseudo-mâle des environs de Port-Louis, la taille est plus grande et égale à celle des femelles; les deux premiers articles abdominaux (fig. 18) sont libres comme chez ces dernières, et la pièce intermédiaire qui précède le telson ne présente pas trace de tubercule, ce qui est encore un caractère féminin. Au surplus, par sa largeur et par sa forme, la pièce intermédiaire est assez semblable à celle des mâles de *Leucosia orbicularis*, BELL (1855, Tab. XXX fig. 16) et de *L. pubescens* MERS; ses bords sont parallèles dans la moitié antérieure, puis convergent dans la seconde moitié jusqu'au telson. L'abdomen se trouve à un niveau bien plus bas que les parties sternales avoisinantes et présente des fausses pattes multiples, dont les antérieures sont peut-être modifiées dans le sens mâle; je n'affirme pas ce dernier point, car je n'ai pu ramollir suffisamment cet exemplaire sec pour être en état de bien étudier ces appendices. Nous sommes en présence d'un individu qui tient à la fois du mâle et de la femelle, et qui rappelle jusqu'à un certain point les mâles d'autres espèces, ce qui serait le résultat d'un atavisme. Je ne puis soupçonner la cause de cette structure anormale; peut-être faut-il la rapporter à un phénomène de castration parasitaire.

Cette jolie espèce vit sans doute parmi les galets ou les coraux; elle est indo-pacifique. On la connaît à Bass-Strass (types d'A. MILNE-EDWARDS), en Nouvelle-Calédonie (collection du Muséum), aux îles Fidji (ORTMANN), aux Maldives (ALCOCK, BORRADALE), aux îles Andaman (ALCOCK) et, comme on vient de le voir, à Maurice.

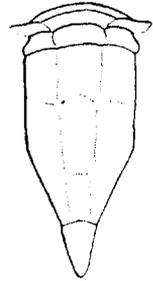


Fig. 18. — *Ebalia* (*Philyria*) *eros* A. M. EDW.; abdomen du pseudo-mâle de Port-Louis,  $\frac{5.5}{1}$ .

**Oreophorus** RÜPPEL.41. — *Oreophorus rugosus* STIMPSON

A. MILNE EDWARDS (1865<sup>b</sup>, 152, pl. VI fig. 3).

Environs de Port-Louis : 8 beaux exemplaires femelles capturés par M. THIRIOUX : longueur du plus grand 15 mm., largeur 20 mm.

Cette grande et belle espèce coralligène se distingue par ses pinces d'aspect normal et par la grande et large dépression qui s'étend depuis la carène gastrique fort saillante jusqu'aux aires branchiales postérieures exclusivement. Les ornements du test sont constitués par de petits champignons calcaires çà et là isolés, mais le plus souvent en coalescence par leur tête, ce qui donne une surface granuleuse. Cette surface est creusée de cavernes profondes où manquent les champignons, et de dépressions irrégulières qui correspondent à des champignons moins hauts. Dans l'*Or. reticulatus* Ab. et Wh. qui fréquente à peu près les mêmes eaux et se trouve vraisemblablement aussi à Maurice, les doigts des pinces sont anormalement longs et larges, et l'on observe en avant, de chaque côté, deux vastes cavernes sur la carapace.

Nos exemplaires ressemblent parfaitement aux types figurés par M<sup>lle</sup> RATHBUN dans son édition illustrée des œuvres de STIMPSON (1907, 159, Pl. XIX fig. 6) ils ressemblent également aux exemplaires décrits et figurés sous ce nom par A. MILNE-EDWARDS. L'espèce est connue à Loo-Choo (STIMPSON), à Kagoshima (OREMANN), en Cochinchine et en Nouvelle-Calédonie (A. MILNE-EDWARDS), en Australie (Port-Denison d'après HASWELL) et, comme on vient de le voir, également à Maurice.

**Actæomorpha** MIERS42. — *Actæomorpha crosa* MIERS

(Pl. VI fig. 2 et 3)

MIERS (1878, 184, Pl. 14).

Le Chaland, récifs ; un exemplaire mâle pris au mois de sep-

tembre 1911 par M. THIROUX : longueur 6 mm., largeur 7 1/2.

MIERS a bien décrit et figuré cette curieuse espèce coralligène qu'on reconnaît au premier abord à sa carapace octogonale, aux cinq proéminences arrondies de sa face dorsale et aux dépressions en fossettes réparties assez irrégulièrement sur cette face en dehors des proéminences. Ce que MIERS n'a pas signalé et ce qui donne à cette espèce une analogie avec la précédente, c'est que les granules qui semblent former la surface du test sont en réalité les chapeaux de champignons à court pédoncule, c'est en outre qu'un intervalle traversé de colonnettes (qui sont les pieds des champignons) sépare cette face composite de la vraie face, qui est profonde et donne naissance aux champignons. Il en est de même dans les *Oreophorus* et ici encore, les fossettes du test sont produites par l'absence ou la taille réduite des champignons.

Les pattes ambulatoires sont courtes et très comprimées latéralement; leur carpe présente trois carènes dorsales parallèles et leur propodite deux; le doigt est lancéolé. Des saillies transverses segmentaires ornent l'abdomen du mâle. Cet abdomen est triangulaire et beaucoup plus étroit que celui du type mâle figuré par MIERS (1878, fig. 4); pourtant, MIERS écrit bien que son exemplaire était un mâle.

Je ne crois pas que cette forme ait été signalée depuis MIERS qui la décrit d'après un exemplaire pris à Port-Curtis, en Australie. C'est donc une très rare espèce. M. ALCOCK (1896, 173) a décrit deux espèces indiennes du même genre, *F.A. morum* et *F.A. lapillulus*, l'une et l'autre bien différentes de *F.A. erosa*.

#### RANINIDÉS

#### Ranina LAMARCK

#### 43. — *Ranina scabra* FABR.,

W. de HAAN (1850, 139, Tab. 34 et 35 fig. 1 sous le nom de *Ranina dentata* EDW.).

Port-Louis : un magnifique exemplaire mâle (le plus grand des

collections du Muséum) capturé par M. THIROUX; longueur du céphalothorax, 135 mm.

Traitant de cette curieuse espèce, H. MILNE-EDWARDS (1837, 194) rapporte d'après RUMPHIUS, que la grande Ranine « viendrait à terre et aurait l'habitude de grimper sur le faite des maisons ». M. STEBBING (1893, 142) a voulu vérifier l'assertion en consultant RUMPHIUS et il n'a rien trouvé de semblable dans le chapitre que cet auteur consacre à son *Cancer raniformis*, c'est-à-dire à notre espèce; il ajoute que RUMPHIUS, dans le chapitre précédent, attribue à une autre espèce, le *Cancer caninus*, l'habitude de fouir sous les maisons et de pénétrer dans celles-ci. Je ne puis que confirmer le dire de M. STEBBING et il faut attribuer au *Cancer caninus*, l'histoire mentionnée par MILNE-EDWARDS; ce Crabe n'a pas été figuré par RUMPHIUS, mais la description qui en est faite par l'auteur montre que c'est un Quadrilatère, peut-être un Océpode.

En tous cas, il convient de détruire cette légende qui a eu les honneurs immérités de la vulgarisation, et je crois utile de reproduire, dans ce but, une communication faite à M. ORTMANN (1893<sup>a</sup>, 373) par M. le professeur DÖDERLEIN qui a observé au Japon les mœurs de notre espèce: « D'après mon expérience, écrit M. DÖDERLEIN, il est tout à fait invraisemblable que *Ranina* vive également sur le sol et puisse être rencontré dans les maisons. Au contraire; sortis de l'eau, ces crabes sont sans défense et périssent très rapidement ». Étant donnée leur structure, on doit les considérer, il me semble, comme des crustacés fouisseurs qui vivent dans le sable.

La *R. scabra* est une espèce indo-pacifique; elle a été désignée sous le nom de *R. serrata* par LAMARCK, et sous celui de *R. dentata* par MILNE-EDWARDS qui l'a signalée à Maurice.

## Section des OXYRRHYNQUES

## Groupe des PARTHÉNOPIDÉS

**Lambrus** LEACH <sup>(1)</sup>

44. — *Lambrus* (*Aulacolambrus*) *hoplonotus* ADAMS et WHITE  
(1850, 35, pl. VII fig. 3).

Port-Louis, 2 ♂ et 2 ♀. Environs de Port-Louis, un ♂.

Cette belle espèce présente une grande pointe épibranchiale qui prolonge latéralement la carapace, et une double rangée de longues épines sur le bord de ses pinces qui sont fort comprimées.

Elle habite les mers indo-pacifiques et n'avait pas encore été signalée à Maurice.

**Parthenopoides** MIERS

Avant d'étudier les deux remarquables espèces de la collection qui rentrent dans ce genre, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les Parthénopidés à expansions latérales faibles ou nulles, c'est-à-dire sur les espèces du groupe des *Lambrus* et des *Parthenope*.

Le caractère essentiel qui distingue les deux groupes, c'est le développement de l'article basal des antennes, celui qui fait suite à l'opercule urinaire ; dans le groupe des *Lambrus*, cet article est très réduit, plus court que le suivant et fort éloigné du front, de sorte que l'hiatus orbitaire est largement limité du côté interne par le grand article basal des antennules ; dans le groupe des *Parthenope*, au contraire, ce dernier article n'entre que pour une part très réduite, souvent nulle, dans la clôture

(1) D'après M<sup>lle</sup> RATHEUX (1904<sup>a</sup>, 471), le genre *Lambrus* fut établi en 1815 par LEACH pour le *L. longimanus* dont WEBER, en 1795, avait fait l'un des types de son genre *Parthenope*, et c'est postérieurement à WEBER que FABRICIUS, suivi par les auteurs modernes, attribua le nom de *Parthenope* à la *P. horrida*. Suivant M<sup>lle</sup> RATHEUX, qui applique avec une rigide intransigeance les règles de nomenclature, il faut donc réserver le nom de *Parthenope* aux *Lambrus* des auteurs, et dès lors les *Parthenope* de ces derniers devront recevoir un nouveau nom ; M<sup>lle</sup> RATHEUX a proposé celui de *Daldorfia*.

du hiatus, car l'article basal des antennes atteint un développement très prédominant et arrive tout près du front (fig. 19) ou même entre en contact avec lui (fig. 20 et 21). Il y a d'autres caractères distinctifs entre les deux groupes, mais de valeur moindre ; l'un des plus importants est relatif aux chélicépèdes qui sont d'ordinaire longs, munis de pinces trigones et de doigts fortement infléchis dans les *Lambrus*, tandis qu'ils sont plus courts, plus massifs, vaguement trigones et avec des doigts fort peu arqués chez les *Parthenope*.

Le groupe des *Lambrus* présente une variété assez grande ; il a été subdivisé par STIMPSON, puis ultérieurement par A. MILNE-EDWARDS, en un certain nombre de groupes plus petits (*Aulacolambrus*, *Solenolambrus*, *Rhinolambrus*, etc.) que certains tiennent pour des genres, d'autres pour des sous-genres. Au nombre des genres établis par A. MILNE-EDWARDS, il faut citer les *Parthenolambrus*, qui furent caractérisés de la manière suivante (1873-80, 148) : « la carapace a un aspect corrodé et rocailleux qui rappelle celui des Parthénopes ; mais l'article basilaire des antennes externes est très court et ne se joint pas au front ; enfin les bords latéro-postérieurs du bouclier céphalo-thoracique se prolongent au-dessus de la base des pattes ambulatoires ». MILNE-EDWARDS plaçait dans le genre *Parthenolambrus*, trois espèces découvertes par le « Samarang » dans les mers orientales et décrites par ADAMS et WHITE (1850, p. 25-35) sous les nom de *Lambrus harpar*, *Parthenope calappoides* et *Parthenope tarpeius*. J'ai constaté que le *P. calappoides* répond très bien à la diagnose des *Parthenolambrus*, et je pense qu'il en est de même des deux autres espèces, parce que ces dernières sont rangées dans le même genre par un excellent carcinologiste, M. ALCOCK.

Le groupe générique des *Parthenolambrus* a été adopté par tous les auteurs, mais NÖBILI (1906<sup>b</sup>, 163) a observé qu'un groupe absolument identique fut établi deux années auparavant, sous le nom de *Pseudolambrus*, par le zoologiste PAULSON (1875, 10) dans un travail des plus estimables, mais peu connu parce qu'écrit en langue russe.

D'après NÖBILI, PAULSON a caractérisé le genre *Pseudolambrus* de la manière suivante : « céphalothorax offrant le même développement que dans *Euryolambrus*, c'est-à-dire côtés avec

expansions laminaires (aliformes) et couvrant le méropodite de la deuxième et troisième paire de pattes. Bord orbitaire sans incision. Chélicèdes distinctement plus courts que dans *Lambrus*. Pattes ambulatoires fortement comprimées. Les antennes internes ont une disposition oblique, les externes comme dans *Lambrus*. » C'est, au fond, la diagnose même des *Parthenolambrus*, et d'ailleurs, PAULSON a choisi pour type de son genre le *Parthenope calappoides* d'ADAMS et WURRE. Ainsi, le doute ne saurait subsister; à l'exemple de NOBILI, on doit substituer le nom de *Pseudolambrus* à celui de *Parthenolambrus*.

Dans son étude sur les Brachyures du « Challenger », MIERS (1886, 99) donne la liste des espèces assez nombreuses qui, d'après lui, doivent prendre place dans le genre *Parthenolambrus* (c'est-à-dire *Pseudolambrus*) et il fait entrer dans cette liste deux espèces, *P. erosus* MIERS, *P. expansus* MIERS pour lesquelles il avait antérieurement établi (1879<sup>b</sup>, 25) le genre *Parthenopoides*. Or, ainsi que j'ai pu le constater, le *P. expansus* présente bien le caractère essentiel des *Pseudolambrus*, entre autres une réduction considérable de l'article antennaire basal, mais il n'en est point de même du *P. erosus*. Cette espèce appartient à un type tout particulier dans lequel l'article basal des antennes (fig. 20 et 21) s'allonge jusqu'au front, entre largement en contact avec lui et ferme l'hiatus orbitaire dont il exclut tout à fait l'article basal des antennules. Malgré son test érodé, où des granules se réunissent en rides qui délimitent des fossettes, malgré ses chélicèdes plutôt courts, à pinces vaguement trigones et peu arquées, le *P. erosus* n'est donc point un *Pseudolambrus* et il faut conserver pour cette espèce le nom générique de *Parthenopoides*.

Le genre *Thyrolambrus*, établi en 1894 par M<sup>lle</sup> RATHBUN (1894, 83) présente des affinités très grandes et peut-être même une identité complète avec le genre *Parthenopoides*. Dans les quatre espèces qu'il renferme actuellement (*Th. astroides* RATHBUN de Cuba et de Maurice, *Th. erosus* RATHBUN du golfe de Californie, *Th. Rathbuni* de MAX de Ternate et *Th. leprosus* NOBILI de la mer Rouge) l'article basal des antennes entre en contact avec le front et la carapace érodée offre un revêtement de granules qui détermine des plis et des fossettes comme dans les *Parthenopoides*. En décrivant son *Th. Rathbuni*, M. de MAX

(1902, 682) a signalé déjà les analogies étroites qui existent entre le *Thyrolambrus erosus* et le *Parthenopoides erosus*. Les seules différences qu'on puisse relever entre les deux genres sont d'ordre secondaire : l'article basal est faiblement en contact avec le front chez les *Thyrolambrus* (autant qu'on en peut juger du moins d'après la description des auteurs) et les chélipèdes se terminent par des pinces plus grêles que celles des *Parthenopoides*, plus longues aussi et terminées par des doigts plus développés. L'identification des deux genres me paraît probable, mais je crois devoir la laisser en doute car je n'ai eu jusqu'ici aucun *Thyrolambrus* entre les mains.

Quoiqu'il en soit, les *Parthenopoides* et les *Thyrolambrus* sont

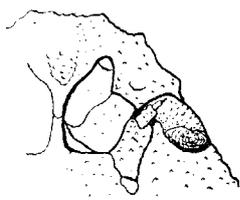


Fig. 49. — *Parthenope horrida* L. : face ventrale de la région frontale droite pour montrer les rapports de l'antenne avec l'orbite (long. 20 mm.); l'individu est très jeune de sorte que l'article basal des antennes est encore assez éloigné du fouet,  $\frac{5}{4}$  (collection du Muséum, Iles Sandwich).

à coup sûr très voisins des *Parthenope*, mais ils sont à un degré d'évolution plus avancé et s'éloignent davantage des formes du groupe des *Lambrus* parce que l'article basal de leurs antennes entre en contact avec le front. Chez les *Parthenope*, en effet, le développement de cet article est remarquablement plus grand que chez les *Lambrus*, mais non assez, toutefois, pour qu'il y ait contact avec le front ; entre ce dernier et le bout distal de l'article reste un léger intervalle (fig. 49), qui permet à une faible partie de l'article basilaire des antennules d'entrer en relation avec l'hiatus orbitaire. Les figures de divers auteurs ont mis ce caractère en évidence très nette dans la *Parthenope horrida*, la *P. spinosissima* A. MILNE-EDWARDS, et la *P. Bouvieri* A. MILNE-EDWARDS,

où d'ailleurs il est très facile à constater ; on l'observe également dans le *P. trigona* A. MILNE-EDWARDS, dont le type se trouve au Muséum, et c'est aussi, d'après M. ALCOCK, le caractère générique essentiel de la *P. investigatoris* ALCOCK et de la *P. efflorescens* ALCOCK. Cette dernière espèce est identifiée par M<sup>lle</sup> RATHBUN (1898<sup>b</sup>, 261) avec le *Thyrolambrus astroides*, où, pourtant, l'article basal des antennes touche un peu le front.

Quelle que soit la valeur de cette identification, elle montre pour le moins que les *Thyrolambrus* se rapprochent étroitement des *Parthenope*.

En somme, les Parthénopidés dont le test est rocailleux et la carapace dépourvue de grandes expansions latérales peuvent être groupés et caractérisés de la manière suivante :

I. — Article basal des antennes très réduit et fort éloigné du front, l'article basal des antennules occupant, sur une grande longueur, le bord interne du sinus orbitaire (groupe des *Lambrus*).

Les chélicépèdes sont médiocrement longs, et leurs pinces, vaguement trigones, ne présentent qu'une légère inflexion au niveau des doigts . . . . .

*Pseudolambrus* PAULSON.

II. — Article basal des antennes très prédominant, plus long que large, isolant presque totalement ou totalement du sinus orbitaire l'article basal des pédoncules antennulaires (groupe des *Parthenope*).

L'article basal des pédoncules antennulaires n'arrive pas tout à fait jusqu'au front, de sorte que l'article basal des pédoncules antennulaires ferme une petite partie de l'hiatus orbitaire.

*Parthenope* FABR.

L'article basal des pédoncules antennulaires entre en contact avec le front et isole complètement de l'hiatus orbitaire l'article basal des pédoncules antennulaires.

Le contact avec le front est réduit : les pinces sont grandes avec de longs doigts et des saillies épineuses ou dentées . . . . .  
Le contact est très large : les pinces sont courtes avec des doigts courts et des saillies non spiniformes . . . . .

*Thyrolambrus* RATHEB.

*Parthenopoides* MEERS.

En dehors des traits précédents, les *Parthenopoides* sont caractérisés par la structure de leur test et la forme de leur carapace. Les ornements du test ont pour éléments essentiels des granules arrondis, étoilés ou couverts d'aspérités rayonnantes, quand ils sont libres, mais le plus souvent contigus et en partie fusionnés, par endroits groupés en filets saillants de marche irrégulière, et un peu partout, délimitant des anfractuosités ou des alvéoles ; ils recouvrent ainsi la surface du test qui est d'ailleurs fort irrégulière, noueuse ou tuberculeuse, s'élevant en saillies étroites et plus ou moins spiniformes aux extrémités des pattes ambulatoires. La carapace est plus large que longue et ses bords latéraux sont parallèles ou à peine convergents d'arrière en avant, ses bords latéro-antérieurs se continuent plus ou moins directement avec ceux du rostre, et les bords latéro-postérieurs

sont peu inclinés sur le bord postérieur dont ils semblent être le prolongement. Cette dernière disposition donne à la carapace un contour en apparence pentagonal, mais, de fait, ce contour est un heptagone dont les trois côtés postérieurs sont presque dans la même direction.

La structure du test est la même dans les *Thyrolambrus*, et aussi la forme de la carapace, sauf toutefois dans le *Th. Rathbuni* où la grande convergence des bords latéraux lui donne assez sensiblement l'apparence d'un triangle. Les *Parthenope investigatoris* et *efflorescens* ressemblent également beaucoup aux *Parthenopoides* et aux *Thyrolambrus*, elles en ont d'ailleurs la faible taille, ce qui les distingue des *Parthenope* les plus typiques, la *P. horrida* et la *P. spinosissima*, l'une et l'autre d'ailleurs très épineuses. En fait, les trois genres sont fort voisins et c'est surtout par la structure de leurs orbites et de leurs pédoncules antennaires qu'on peut les distinguer.

### 45. — *Parthenopoides Cariei* BOUVIER (1911, 703)

(Fig. 20 du texte et Pl. VII fig. 6).

Cette petite et charmante espèce ressemble par sa forme aux *Thyrolambrus*, surtout au *T. erosus* RATHB., mais elle appartient fort nettement au genre

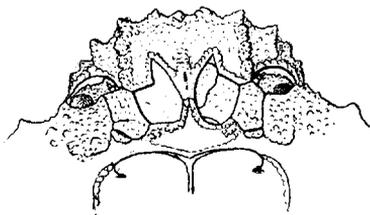


Fig. 20. — *Parthenopoides Cariei*

BOUVIER : type mâle des environs de Port Louis, face ventrale de la région frontale pour montrer les rapports de l'article basal des antennes avec le front, les orbites et les antennules. Par le contact relativement droit de l'article basal avec le front, cette espèce tient le milieu entre les *Thyrolambrus* et le *P. erosus* MIERS,  $\frac{5}{4}$ .

*Parthenopoides* à cause de ses pédoncules antennaires dont l'article basal (celui qui fait suite au tubercule excréteur) est grand, plus long que large, et entre en contact avec la région inférieure du front, pour fermer ensuite le côté interne de l'orbite (fig. 20).

La carapace (Pl. VII fig. 6) est notablement plus large que longue, polygonale avec huit côtés, dont le bord frontal et le bord postérieur, ces

deux derniers courts et sensiblement égaux. Le bord frontal est presque tronqué, il porte 5 dents principales toutes petites, une médiane très infléchie et à peine visible quand on examine l'animal par le dos, et de chaque côté deux autres que séparent ordinairement de faibles tubercules. Les bords latéro-antérieurs se rattachent directement au bord frontal en passant au-dessus des orbites dont la marge supérieure cache complètement les yeux lorsqu'ils sont rentrés ; ces bords s'infléchissent vers le bas et remontent ensuite pour atteindre les bords latéraux ; au point où leur inflexion est la plus grande, ils sont armés d'une forte dent subaiguë. Les bords latéraux sont presque parallèles à l'axe du corps, ils présentent quatre dents irrégulières et subaiguës dont la postérieure est ordinairement plus grande que les autres. Les bords latéro-postérieurs sont à peu près aussi longs que les précédents, droits, ou très faiblement concaves, avec une dent médiocre vers leur milieu et deux autres plus petites dont l'une est sur le bord postérieur de la dernière dent latérale. Le bord postérieur est droit et orné seulement de quelques-uns des granules qui s'élèvent sur les autres parties du test.

De larges dépressions peu profondes délimitent assez bien les aires gastrique et cardiaque ; quant aux régions hépatiques elles sont presque verticales, limitées vers le bas par les bords latéro-antérieurs, en dessus par un autre qui va directement de l'angle frontal à la dent antérieure du bord latéral, et qui présente en son milieu une dent triangulaire. La région frontale est notablement infléchie vers le bas ; elle présente en son milieu une dépression qui s'élargit d'arrière en avant.

La face dorsale de la carapace présente comme ornements essentiels un réseau de bourrelets irréguliers dont le bord libre arrondi porte des granules hémisphériques. Le réseau délimite des alvéoles irréguliers qui sont surtout bien nets sur les régions branchiales ; en avant, les alvéoles sont plus étroits et comme les granules des bourrelets sont plus grands et plus nombreux, parfois même presque contigus, la surface semble corrodée plutôt qu'alvéolaire. Les granules sont normalement hérissés de petites pointes, ce qui leur donne l'aspect d'une demi-tête de goupillon, mais leurs pointes disparaissent souvent, surtout au niveau des régions branchiale et cardiaque.

La région intestinale est traversée par trois bourrelets parallèles dont le plus antérieur continue le bourrelet marginal des bords latéro-postérieur. Les bourrelets s'élèvent en quelques dents subaiguës au voisinage des aires hépatiques et près des bords latéraux des régions branchiales. Les régions ptérygostomiennes présentent une forte saillie longitudinale dentée qui aboutit à l'angle externe de l'orbite et qui sépare deux dépressions occupées par des granules ou des rugosités. L'épistome est plat, sans granules, mais un peu irrégulier. Les côtés du sternum présentent des bourrelets obliques à peu près segmentaires qui délimitent un nombre égal d'alvéoles. Ces derniers sont particulièrement distincts en avant ; leur fond est irrégulier et présente parfois des granules ; ceux-ci apparaissent toujours en abondance sur les bourrelets, où ils sont épineux. Le sternite des maxillipèdes postérieurs est creusé de trois profondes cavernes qui communiquent largement entre elles et, par leur ensemble, figurent assez bien un cœur. La partie inférieure du front est plate comme l'épistome, mais un peu granuleuse.

Les pédoncules oculaires sont peu allongés et se terminent par une cornée réduite. Les antennes (fig. 20) semblent se réduire à leur pédoncule dont les trois derniers articles sont fort petits et occupent l'angle supéro-interne de l'orbite. L'ischiopodite des maxillipèdes externes a la forme d'un parallélogramme ; sa face inférieure présente une profonde dépression longitudinale qui délimite deux élévations parallèles couvertes de granulations et de granules ; le bord externe est irrégulier et porte une grosse dent à quelque distance de sa base, le bord interne présente une rangée de denticules triangulaires. Le méropodite est un peu plus large que long et très irrégulier sur sa face inférieure où s'élèvent trois ou quatre tubercules ; son angle antéro-externe est saillant et aigu. Les trois derniers articles sont subégaux et réduits ; leur surface est très égale.

Les bourrelets et les granules du test se retrouvent sur les chélipèdes ; mais ici les granules sont ordinairement plus gros et en contact sur toute l'étendue des bourrelets, le plus souvent même ces derniers s'élèvent en certains points pour produire de fortes saillies triangulaires ou des lobes découpés en deux ou trois pointes : un bourrelet à fortes saillies triangulaires court obliquement de la face supérieure au bord interne du méropodite ;

un autre, à dents plus réduites, sur la face externe du même article. Les saillies du carpe sont peu élevées, mais il n'en est pas de même sur la main où l'on trouve : une rangée de trois lobes découpés en dedans du bord supérieur, deux bourrelets à très forts granules sur ce bord, puis des bourrelets à saillies triangulaires sur le haut de la face externe ; plus bas, et sur la face interne, il y a de nombreux granules grands ou petits, dont certains, qui occupent le bord inférieur, s'élèvent en fortes saillies coniques. Les doigts égalent à peine la moitié de la longueur de la portion palmaire ; ils présentent également des saillies coniques et des granules ; leurs bords en contact sont armés de trois dents contiguës.

Les pattes ambulatoires sont courtes et diminuent de taille d'avant en arrière ; ici encore l'ornementation est du même type que sur les autres parties des téguments, mais les bourrelets sont moins distincts, les saillies spiniformes augmentent, notamment sur le propodite et sur le doigt où elles sont nombreuses et constituent de vraies épines ; les granulations, d'autre part, prédominent sur les articles de la base. Le doigt, avec sa griffe acérée, est un peu plus court que le propodite.

L'abdomen du mâle présente d'assez nombreux bourrelets transverses ornés de granules ; des granules se trouvent également çà et là dans les dépressions qui séparent les bourrelets.

Environ de Port-Louis : deux mâles adultes et desséchés, mais très complets, d'ailleurs à peu près de même taille. Longueur du plus grand, 18 mm. ; largeur maximum (à la pointe des dents postérieures des bords latéraux), 24 mm.

Cette espèce rappelle par sa forme les *Thyrolambus erosus* et *astroïdes*, de même que les *Parthenope investigatoris* et *efflorescens* ; mais, abstraction faite des caractères génériques, elle se distingue de toutes ces formes par son front subtronqué, par ses bords latéraux à peu près parallèles, et par ses bords latéraux postérieurs qui font un angle très prononcé avec le bord postérieur. La disposition de ses granules, de ses fossettes et la forme de ses saillies tuberculeuses sont d'ailleurs tout autres.

Le *P. Cariei* fait le passage aux *Thyrolambus* parce que l'article basal des pédoncules antennaires est en contact avec le front sur une largeur médiocre (fig. 20, comparer avec la fig. 21) ; n'étaient ses chélipèdes qui sont, dans tous leurs articles, courts

et forts, on pourrait presque le ranger parmi les *Thyrolambus*.

46. — *Parthenopoides erosus* MIERS,

(Fig. 24 du texte)

MIERS (1879<sup>b</sup>, 25, pl. V fig. 8).

Récifs de Grand-Port : un exemplaire mâle dont la carapace mesure 11 mm. 3 de longueur sur 13 mm. 5 de largeur maximum.

Cet exemplaire ressemble au type figuré par MIERS, mais ses

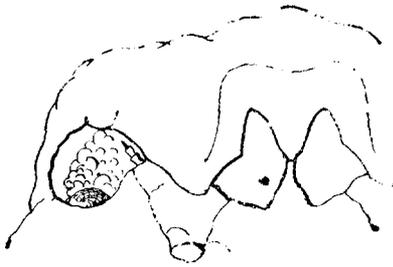


Fig. 24. — *Parthenopoides erosus* Miers : mâle de Grand Port, face ventrale de la région frontale gauche, pour montrer le large contact de l'article basal (2<sup>e</sup> article) des antennes avec le front, ce qui sépare complètement la cavité des antennules de la cavité orbitaire,  $\frac{43}{4}$ .

alvéoles postérieurs sont plus développés et plus régulièrement disposés. Le méropodite et le carpe des chélicèdes sont bosselés de gros tubercules obtus ; la face externe de la pince est à deux pans qui se rencontrent suivant une ligne largement obtuse ; le pan inférieur se termine en bas par un bord presque tranchant et assez régulier, le pan supérieur par une crête irrégulière qui est surtout saillante dans sa moitié antérieure. Le doigt mobile égale environ en longueur la moitié de la portion palmaire ; il est étroit, sur-

tout comparé au doigt fixe qui est très largement triangulaire et d'ailleurs dépourvu de toute inflexion. Les pattes ambulatoires paraissent un peu plus courtes que celles du type et, au repos, s'abritent en grande partie sous les flancs de la carapace ; comme toutes les autres parties du corps, elles sont dépourvues d'épines, sauf sur les doigts où les courtes saillies du test deviennent un peu spiniformes.

Cette espèce est plus éloignée des *Parthenope* que la précé-

dente, en ce sens que les saillies spiniformes y disparaissent à peu près totalement et que ses bords latéro-postérieurs sont fort peu inclinés sur le bord postérieur et presque sur la même ligne. Mais ce qui l'éloigne surtout des *Parthenope*, et à plus forte raison de tous les autres Parthénopides, c'est le grand développement de l'article basal antennaire, qui envoie un prolongement frontal dans le sinus de l'orbite et comble presque complètement ce sinus (voir fig. 21). Comme dans le *P. Cariei* les deux articles suivants sont minuscules et terminés par un fouet plus menu encore et formé d'un seul article.

Les granules du test sont d'ordinaire étroitement coalescents, mais quand ils demeurent libres, comme cela se voit au fond des fossettes ou des anfractuosités, ils deviennent irrégulièrement stelliformes.

Le *P. erosus* n'est pas sans analogie avec les *Thyrolambrus erosus* et *astroides*, mais ses chélipèdes sont bien plus forts, plus courts et ornés de saillies très différentes; d'ailleurs ses pédoncules antennaires sont d'un type tout autre.

Cette curieuse espèce n'était pas connue, que je sache, en dehors des mers orientales (« Eastern Seas ») où elle fut signalée par MIERS.

### Œthra LEACH

#### 47. — *Œthra scruposa* L.,

ALCOCK (1895<sup>a</sup>, 285).

Port-Louis, 2 exemplaires capturés par M. THIÉRIEX.

Cette grande et belle espèce doit sa forme de *Cancer* aux très grandes expansions latérales de sa carapace; la plupart des auteurs l'ont justement rapprochée des *Cryptopodia* à cause de ces expansions qui cachent dorsalement les pattes, mais surtout à cause de la structure des antennes, dont le deuxième article est grand et en contact avec le bord orbitaire du front; le genre se rapproche davantage des *Parthenope* et des *Parthenolanbrus*.

« L'Œthre rude, écrit A. MILNE-EDWARDS (1873-80, 170), est loin d'être rare dans l'Océan indien ainsi que sur les côtes des îles de l'Océanie; on la rencontre fréquemment à l'île Maurice,

à l'île Bourbon, dans l'Archipel Malais, à la Nouvelle-Calédonie et aux îles Viti ; mais les carcinologistes croyaient que cette espèce ne dépassait guère cette limite, tandis qu'en réalité elle s'étend dans l'Océan Pacifique jusqu'aux côtes de l'Amérique. Effectivement, en 1869, M. SYDNEY SMITH décrivit sous le nom d'*Oethra scutata* une Oethre provenant de la Californie inférieure, et le Muséum de Paris possède un de ces Crustacés trouvé à Mazatlan, sur la côte du Mexique... Je crois devoir considérer cette forme comme une simple variété de l'*Oethra scruposa*. »

#### MALIDÉS

#### Camposcia LATREILLE

#### 48. — *Camposcia retusa* LATR.,

ALCOCK (1895<sup>a</sup>, 184).

Environs de Port-Louis, 3 exemplaires ; récifs de Grand-Port, 4. Comme de coutume, ces exemplaires sont absolument masqués sous des matériaux de toutes sortes qu'ils avaient fixés à leur test.

Espèce indo-pacifique déjà signalée à Maurice par ADAMS et WHITE.

#### Simocarcinus MIERS

Ce genre a été formé par MIERS (1879, 649) pour l'*Huenia simplex* DANA et caractérisé de la manière suivante : « Rostre d'*Huenia* (c'est-à-dire grêle, haut, latéralement comprimé, aigu), sans épine préoculaire. Sexes dissemblables. Mâle adulte avec des mains renflées et sans crête du côté supérieur. Pattes ambulatoires non comprimées ». La dissemblance des sexes se manifeste chez les femelles par le rostre plus court et les pinces qui sont plus faibles, caractères qu'on observe dans les femelles du *S. simplex*, décrit par DANA sous le nom de *Huenia brevirostrata* (1850, 133 et 134, pl. VI, fig. 3 et 4).

En même temps que le genre précédent, MIERS établissait le

genre *Trigonothir* pour une espèce nouvelle, *T. obtusifrons* qui se distingue de la précédente par son rostre plus court, obliquement relevé, d'ailleurs largement obtus et caréné latéralement, par sa carapace plus massive et par ses petits chélicépèdes à pinces comprimées.

Dans un travail récent, M. KLUNZINGER (1906, 17-19) range à juste titre dans le premier genre une espèce nouvelle de la mer Rouge, le *Simocarcinus camelus*, mais, contrairement aux zoologistes qui l'ont précédé et à ceux qui sont venus ensuite, il fait du *Simocarcinus pyramidatus* HELLER un *Trigonothir*, rapprochant d'ailleurs cette espèce du *Trigonothir obtusifrons* MIERS et de l'*Huenoides conica* A. MILNE-EDWARDS. Evidemment, toutes ces formes sont assez voisines, mais l'*Huenoides conica* est absolument dépourvue des lobes épibranchiaux qui caractérisent les *Trigonothir* et les *Simocarcinus*. Quant à l'espèce de HELLER, elle présente tous les caractères du *Simocarcinus* et aucun de ceux qui sont propres aux *Trigonothir*. Il faut donc, à mon sens, respecter la règle suivie jusqu'ici par tous les autres zoologistes.

Les *Simocarcinus* sont de petite taille et sans doute assez peu communs, car ils n'abondent guère dans les collections zoologiques. Ils paraissent d'ailleurs assez variables et c'est pourquoi je crois devoir rapporter l'espèce suivante au *S. pyramidatus*, bien qu'elle ne réponde pas de tous points aux descriptions de HELLER et de KLUNZINGER.

#### 49. — *Simocarcinus pyramidatus* HELLER,

(Fig. 22 du texte et pl. VII, fig. 5).

HELLER (1864, 307, pl. I fig. 9).

Port-Louis, 3 exemplaires mâles récoltés par M. THIÉRIEX : 1° un mâle à petites pinces dont les doigts sont en contact et dépourvus de grosse dent, longueur totale de la carapace 19 mm., du rostre 9 mm.; 2° un mâle où les pinces sont déjà plus fortes et présentent un petit hiatus basal avec un denticule sur le doigt mobile, longueur totale 18 mm., 5, du rostre 7 mm.; 3° un dernier exemplaire dont les pinces sont très fortes, avec un large hiatus et une grosse dent sur le doigt mobile, longueur totale 15 mm., 5, du rostre 5 mm., 5.

C'est par conséquent le mâle le plus petit qui a les pinces les plus fortes, et comme ces dernières semblent être un signe de la maturité sexuelle, il y a lieu de croire que la maturité n'est pas absolument en rapport avec la taille.

Par la forme largement obtuse de leurs lobes épibranchiaux et des lobes du bord postérieur, ces exemplaires ressemblent tout à fait au type figuré par HELLER, tandis que dans les mâles plus grands (22 mm.) étudiés par M. KLUNZINGER, ces lobes sont plus réduits et subaigus; ces différences de formes sont peut-être le résultat de l'âge. Dans le type de HELLER, les tubercules dorsaux

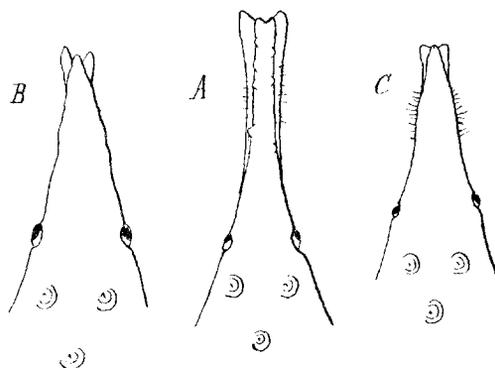


Fig. 22. -- *Simocarcinus pyramidatus* HELLER : exemplaires de Port-Louis, région rostro-frontale dans trois exemplaires mâles vus de dos,  $\frac{4}{1}$ .

n'étaient point apparents, mais ils sont très nets dans les spécimens de M. KLUNZINGER; on les retrouve identiques dans nos trois individus et presque semblables à ceux du *S. simplex* DANA. Il y a trois tubercules gastriques et un tubercule cardiaque; le tubercule gastrique postérieur est plus grand que les deux autres, mais un peu plus petit que le tubercule cardiaque. On observe deux tubercules au bout du méropodite des chélicépèdes et trois à la même place sur le méropodite des pattes ambulatoires antérieures, qui sont beaucoup plus longues que les autres; ces dernières présentent en outre un tubercule carpien. Les tubercules des autres pattes sont réduits ou nuls. Dans tous les exemplaires il y a un très petit tubercule hépatique sur le bord latéral de la carapace.

Le rostre est des plus variables: dans le mâle 1 (fig. 22, A, et

pl. VII, fig. 5), le bout se bifurque un peu en dessus et davantage encore en dessous, les flancs du rostre sont un peu concaves et sa face dorsale présente de petits tubercules près des bords ; dans le mâle 2 (fig. 22, B), le rostre se termine en pointe du côté dorsal et ventralement par deux cornes subaiguës, ses flancs sont verticaux et sa face supérieure offre quelques petits tubercules marginaux ; enfin, dans le mâle 3 (fig. 22, C), le rostre est un peu convexe latéralement, ses tubercules dorsaux sont très réduits et son bord distal est obtus, à peine échancré du côté ventral. Pourtant, tous ces exemplaires sont bien du même type spécifique.

Le *Simocarcinus pyramidatus* a été signalé dans la mer Rouge (HELLER, KLEUZINGER), à Nicobar (ALCOCK), à Ceylan (var. *longirostris* LENZ) et dans l'est africain (LENZ) ; mais c'est probablement une espèce indo-pacifique, car les exemplaires de *S. simplex* signalés par M<sup>lle</sup> RATHBEN aux Sandwich (1906, 880) et dans l'océan Indien à Coetivy (1911, 249) sont pourvus de lobes postérieurs et présentent de ce fait tous les caractères essentiels du *S. pyramidatus*. On sait que les lobes postérieurs font défaut dans le *S. simplex* et, comme d'autres l'ont fait observer, il n'est pas douteux que les tubercules gastriques étaient anormalement effacés dans le type de *S. pyramidatus*.

Le *Simocarcinus Helli* PAULSON, de la mer Rouge, ne paraît guère différer de notre exemplaire n° 1 ; je crois, avec M. KLEUZINGER, qu'il faut l'identifier avec le *S. pyramidatus*.

### Menæthius EDW.

#### 30. — *Menæthius monoceros* LATR.,

ALCOCK (1895<sup>a</sup>, 197).

Environs de Port-Louis, un ♂, une ♀ ; récifs de Grand-Port, un ♂, une ♀ ; Le Chaland, algues calcaires, un ♂, une ♀.

Cette jolie petite espèce triangulaire est répandue dans toute la région indo-pacifique. De nombreux zoologistes, à commencer par MILNE-EDWARDS, l'ont signalée à Maurice

**Acanthonyx** LATREILLE54. — *Acanthonyx limbatus* A. MILNE-EDWARDS,

A. MILNE-EDWARDS (1862, 7, pl. XVII fig. 4, 4<sup>a</sup>, 4<sup>b</sup>).

Port-Louis : 5 ♂, dont un jeune ayant encore les pinces faibles de la femelles, 8 ♀.

L'*A. limbatus* est remarquable par sa forme triangulaire qui est plus développée que dans toute autre espèce du genre, sauf peut-être l'*A. quadridentatus* KRAUSS; cette forme est d'ailleurs beaucoup moins apparente chez la femelle que chez le mâle qui se distingue d'ailleurs par le bord postérieur plus étroit de la carapace, par le développement réduit de la saillie marginale comprise entre la première et la deuxième dent latérale, enfin et surtout par le développement de ses pinces qui sont très fortes et dont le doigt mobile présente une dent qui fait défaut chez les femelles.

Au surplus, l'espèce n'est pas sans présenter quelques variations indépendantes du sexe et de l'âge; ainsi on observe assez fréquemment une petite saillie, parfois avec houppe de poils, sur la ligne médiane un peu en avant des deux tubercules gastriques antérieurs, et une paire de saillies semblables entre le tubercule cardiaque et la troisième dent latérale; plus rarement, on voit une houppe de poils en avant des deux tubercules gastriques pairs. Il y a également des variations dans l'armature des doigts des chélicères. Dans les pattes ambulatoires, il faut signaler la structure du propodite dont le bord taillé en biseau est à peu près égal en longueur à la partie qui fait suite.

Cette espèce paraît bien distincte de toutes les autres, même de l'*A. quadridentatus* dont les dents latérales, au nombre de quatre, sont différemment disposées (la deuxième étant la plus forte) et où la partie biseauté des pattes ambulatoires est beaucoup plus longue que l'autre.

Cette espèce ne semble pas rare à Maurice, elle est d'ailleurs facile à distinguer; pourtant, à ma connaissance, on ne l'a pas signalée depuis A. MILNE-EDWARDS qui la décrivit sur des exemplaires de la Réunion.

### Naxioïdes A. MILNE-EDWARDS

52. — *Naxioïdes spinigera* BORRADAILE, var. *inermis* BOY.

BORRADAILE (1903<sup>b</sup>, 687, pl. XLVII fig. 3).

Port-Louis, 3 exemplaires adultes dont un ♂ et deux ♀ capturés par M. THURIoux : longueur de la carapace des femelles 48 mm., largeur maximum, 24 mm., longueur des cornes rostrales, 14 mm. Le mâle est à peine plus petit; sa carapace est un peu moins convexe du côté dorsal et légèrement moins large.

Ces exemplaires ressemblent aux types (trois ♂) décrits par M. BORRADAILE; la seule différence qu'ils présentent avec ces derniers est l'absence complète de toute épine au bout du méropodite des chélicépèdes et des deux paires antérieures de pattes ambulatoires; on pourrait signaler également l'atrophie parfois complète du petit lobe saillant figuré par M. BORRADAILE au fond de l'échancrure orbitaire. A ce double point de vue, les exemplaires de Maurice ressemblent tout à fait à ceux signalés aux Seychelles et dans l'île Amirante par M<sup>lle</sup> RATBUN (1911, 253, pl. 20, fig. 8). Nous nous trouvons presque sûrement en présence d'une variété de l'espèce, variété qui pourra recevoir le qualificatif mérité d'*inermis*. Les types de l'espèce furent pris au « North Male Stoll » durant l'exploration des Maldives et des Laquedives.

L'abdomen du mâle est peu élargi et longuement triangulaire, tous ses articles sont libres avec une voussure médiane; il y a en outre une paire de voussures latérales plus fortes sur le troisième segment, qui est le plus large. En dehors de l'abdomen, le sternum est plat jusqu'à la base des chélicépèdes, point où il s'incline et se creuse d'une large gouttière en V renversé qui est à peu près parallèle aux bords libres du telson. Dans la femelle, l'abdomen démesurément large (à peu près aussi large que long) et très convexe, recouvre toute la face sternale jusqu'aux maxillipèdes; ses trois premiers segments restent libres comme le telson, les autres sont complètement fusionnés en une large pièce qui est traversée par un bourrelet médian et qui forme deux grandes voussures latérales un peu tuberculeuses. Les chélicépèdes du mâle sont un peu plus forts que ceux des femelles.

L'espèce est facilement reconnaissable à ses cornes rostrales un peu divergentes et munies d'une pointe accessoire vers leur tiers terminal, à ses nombreux petits tubercules dont trois un peu plus grands qui occupent la ligne médiane de l'aire gastrique et deux celle de l'aire cardiaque, enfin aux deux très fortes saillies spiniformes qui s'élèvent de chaque côté, l'une au milieu et l'autre vers le bas des régions branchiales; une saillie plus obtuse occupe l'aire intestinale. Dans le type figuré par M. BOURDAULE, le doigt des pattes ambulatoires égale environ les trois quarts du propodite: il est plutôt un peu moins long dans les exemplaires de M. CARIÉ; beaucoup plus au contraire dans la figure donnée par M<sup>lle</sup> RATIBUX.

Cette espèce n'est pas connue en dehors de Maurice et des localités signalées plus haut.

### Parathoë MIERS

#### 53. — *Parathoë rotundata* MIERS,

(Pl. V fig. 10).

MIERS (1879<sup>b</sup>, 16, pl. V fig. 2).

Récifs de Grand-Port, un ♂ adulte dont la carapace mesure 7 mm. 5 de longueur sur 6 mm. 8 de largeur maximum.

Cet exemplaire présente tous les caractères indiqués dans la figure de MIERS, notamment les méropodites et carpes ambulatoires tuberculeux, les mêmes saillies de la carapace, c'est-à-dire une gastrique assez vague (contrairement à la description), une cardiaque plus nette, deux intestinales et trois voussures branchiales, deux larges en avant et une un peu plus réduite de chaque côté de l'aire cardiaque. La figure de MIERS représente une margination latérale et le bord postérieur concave; il n'est pas question de marge latérale dans le texte où, du reste, le bord postérieur est décrit convexe, ainsi qu'on l'observe d'ailleurs dans notre exemplaire. L'individu représenté par MIERS est un mâle dont les pinces sont grandes avec un hiatus et, sur le doigt mobile, une forte dent. Les pinces sont beaucoup plus réduites dans notre exemplaire femelle, où d'ailleurs les doigts (d'un jaune verdâtre)

sont à peu près contigus sur toute leur longueur et armés d'assez nombreux denticules.

Cette espèce a été signalée aux îles Fidji et à Conway Reef par MIERS; puis, dans la mer Rouge, à Kosséir, où, d'après M. KLUNZINGER (1906, 45), elle est très commune parmi les récifs. C'est à sa petite taille et à ses habitudes qu'il faut sans doute attribuer son extrême rareté dans les collections.

### Tylocarcinus MIERS

#### 54. — *Tylocarcinus (Microphrys) styx* HERBST,

A. MILNE-EDWARDS (1872, 247, pl. XI fig. 4).

Port-Louis et récifs de Grand-Port, 21 exemplaires; environs de Port-Louis, 5; Le Chaland, 5.

Jolie petite espèce longuement triangulaire, ornée de nombreux tubercules dorsaux et d'un rostre médian à deux pointes divergentes. Indo-pacifique et déjà signalée à Maurice par H. MILNE-EDWARDS.

### Schizophrys WHITE.

#### 55. — *Schizophrys aspera* H. MILNE-EDWARDS,

A. MILNE-EDWARDS (1872, 231, pl. X fig. 4).

Port-Louis, 7 exemplaires; récifs de Grand-Port, 7; Le Chaland, 1.

Avec sa carapace largement triangulaire, peu convexe et armée d'épines marginales, son rostre court et échancré en U, cette espèce ressemble beaucoup aux *Mithrax* et fut décrite par MILNE-EDWARDS sous les noms de *Mithrax dicotomus* et de *Mithrax aspera* (1831, 310-320, pl. 15, fig. 1-4). Elle est commune dans toute la région indo-pacifique et fut signalée à Maurice par WHITE. Comme le fait justement observer M. ORTMANN (1893<sup>b</sup>, 58), c'est vraisemblablement à tort que MILNE-EDWARDS la signale aux Baléares (sous le nom de *M. dicotomus*).

**Cyclax DANA**

56. — *Cyclax suborbicularis* STIMPSON,

STIMPSON, 1907, 48, pl. IV fig. 1 sous le nom de *Mithrax*.

Port-Louis, 5 exemplaires : environ de Port-Louis, 1. Espèce de médiocre taille, subcirculaire, avec un rostre très court et de nombreux petits tubercules coniques. Elle a été étudiée par A. MILNE-EDWARDS (1872, 236, pl. X fig. 2 et 3) sous le nom de *Cyclomaia margaritata* ; plus récemment, KLENZINGER l'a décrite longuement et figurée (1906, 34, taf. 1, fig. 6).

Elle est connue depuis la mer Rouge jusqu'en Nouvelle-Calédonie. Ce n'est point à Maurice, comme le dit M. ORTMANN (1893<sup>b</sup>, 59), que RICHTERS l'a signalée (sous le nom de *Cyclax spinicinctus* HELLER), mais aux Fouquets.

Subdivision des STÉNOCIONOPINÉS

**Stilbognathus VON MARTENS**

La petite section des Sténocionopinés fait partie des Oxyrrhynques du groupe des Malidés dont elle se distingue, d'après MIEBS, par les caractères suivants : « Yeux allongés et rétractiles, en partie cachés par l'épine préoculaire qui est fort longue. Article basal des antennes très large sur toute sa longueur. Le rostre est composé de deux épines. Carapace assez oblongue et postérieurement prolongée. L'articulation du méropodite des maxillipèdes externes avec l'article précédent est souvent très particulière » (1879<sup>a</sup>, 652).

En fait, ses caractères sont nombreux et frappants : le rostre est toujours bifurqué en deux pointes, les pédoncules oculaires longs et cylindriques sont dominés l'un et l'autre par une puissante corne supra-oculaire obliquement dirigée en dehors, la carapace a la forme d'un triangle plutôt étroit et se prolonge sur son bord postérieur en une expansion aplatie, les pattes ambulatoires diminuent de longueur d'avant en arrière et celles

des deux dernières paires égalent à peu près en longueur la plus grande largeur de la carapace. Mais ce qui distingue surtout ce groupe, c'est la structure particulière des maxillipèdes externes. Chez tous les Sténocionopinés, l'ischiopodite (soudé au très petit basipodite) présente sur sa face inférieure une dépression longitudinale tapissée de courts poils ; le méropodite est très développé, plus ou moins lobé et échancré, surtout sur son bord interne ; il s'articule plus ou moins loin en arrière sur le bord externe de l'ischiopodite de sorte que ce dernier article fait une large saillie distale en avant de l'articulation. Les trois autres articles des maxillipèdes sont petits et le carpe, qui est le plus grand des trois, s'aplatit plus ou moins en lamelle, comme le méropodite. Cette structure spéciale des maxillipèdes n'avait pas été suffisamment mise en relief et les auteurs se bornaient à l'attribuer au genre *Stilbognathus* alors qu'elle est plus ou moins caractéristique de tous les Sténocionopinés.

On a formé dans la tribu les trois genres *Stenocionops* LATR. (*Ophthalmias* M. RATHBUN) <sup>(1)</sup>, *Tyche* BELL (1836) et *Stilbognathus* MARTENS (1866) représentés chacun par deux espèces :

*Stenocionops* par le *St. cervicornis* HERBST et par une seconde espèce très voisine ou peut-être identique, le *St. curvirostris* A. MILNE-EDWARDS (1865<sup>a</sup>, 133, pl. V fig. 1)

*Tyche* par le *T. lamellifrons* BELL (1836, 58, pl. II fig. 3) et le *T. emarginata* <sup>(2)</sup> WHITE (1847, 206).

*Stilbognathus* par le *St. erythraeus* VON MARTENS (1866, 379) et le *St. Martensi* MEYER (1884, 521, pl. XLVI fig. 6).

Toutes ces espèces sont indo-pacifiques à l'exception de la *Tyche emarginata* qui habite la côte orientale de l'Amérique du Sud tropicale.

J'ai pu étudier trois d'entre elles, *Stenocionops curvirostris*, *Tyche lamellifrons*, *Stilbognathus erythraeus* et caractériser comme il suit les genres où elles prennent place.

(1) D'après M<sup>lle</sup> RATHBUN (1897, 157) le nom de *Stenocionops* aurait été appliqué au *Pericera cornuta* HERBST bien avant que LAVREILLE le donnât au *Stenocionops cervicornis* HERBST. Dès lors M<sup>lle</sup> RATHBUN propose d'appeler *Stenocionops* les *Pericera*, et les *Stenocionops* des auteurs *Ophthalmias*.

(2) Ainsi que l'a établi W. SIMPSON, il faut identifier avec cette espèce le *Platirhynchus trituberculatus* décrit et figuré par DESBONNE et SCHRAMM dans leur étude sur les Crustacés de la Guadeloupe (VOIR A. MILNE-EDWARDS, 1873-1880, 426).

*Stenocionops* : pas de lobe post-orbitaire, les sutures de l'article basilaire des antennes ne sont pas distinctes, le cadre buccal se dilate beaucoup latéralement à son angle antéro-externe où il s'élève en un très haut bourrelet, cette dilatation sert à loger une vaste expansion lamelleuse de l'angle correspondant du méropodite des maxillipèdes externes, le même article est légèrement trilobé sur son bord interne où il forme une échancrure pour l'insertion du carpe; l'ischiopodite fait une saillie rectangulaire large mais courte en avant de l'articulation du méropodite, sa face inférieure est rugueuse comme celle de ce dernier article et présente une dépression longitudinale large mais peu profonde; le premier segment abdominal de la femelle est libre comme le telson, tous les autres segments abdominaux sont ankylosés mais les deuxième et troisième présentent encore, très distincte, leur suture médiane.

*Tyche* : un vaste lobe post-orbitaire en aile recouvre les pédoncles oculaires, se continue en arrière sur les côtés de la région hépatique mais sans atteindre la région branchiale dont le sépare un étroit hiatus, le lobe se rattache d'ailleurs à la base de la corne supra-orbitaire; les sutures de l'article basilaire des antennes ne sont pas distinctes; le cadre buccal est franchement rectangulaire, ce qui tient à l'absence de toute expansion latérale à l'angle antéro-externe du méropodite des maxillipèdes postérieurs; ce dernier article est fortement trilobé sur son bord interne où il présente une échancrure pour l'insertion du carpe, il s'articule assez loin en arrière (par un condyle quelque peu arrondi) sur le bord externe de l'ischiopodite qui présente de ce fait une forte et large avance; cette expansion n'est point contiguë au bord correspondant du méropodite comme dans les *Stenocionops*, mais elle recouvre la région postéro-interne de ce dernier et forme avec elle une sorte de cisaille qui peut jouer lorsque le méropodite s'infléchit en dedans sur le méropodite; les deux articles sont rugueux sur toute l'étendue de leur face inférieure et la même face de l'ischiopodite porte une large dépression longitudinale moins profonde que celle des *Stenocionops*, mais pourtant fort nette. Les articulations de tous les segments abdominaux sont distinctes et fonctionnelles à l'exception de celles des segments 3 à 6 qui le sont très peu.

*Stilbognathus* : les lobes post-orbitaires font totalement défaut;

une partie des sutures de l'article basilaire des antennes est visible; le cadre buccal s'élargit d'arrière en avant, moins toutefois que chez les *Stenocionops*, surtout à son angle antéro-externe où pourtant son bord s'élève en un puissant bourrelet; dans cet angle pénètre l'expansion correspondante du méropodite, qui est médiocre; d'ailleurs le méropodite est très développé sur son bord interne, où il présente en avant une légère échancrure, il s'articule assez loin en arrière sur le bord externe de l'ischiopodite de sorte que ce dernier article fait sur le méropodite une grande avance qui est arrondie; la face inférieure des deux articles n'est plus rugueuse comme dans les formes précédentes, mais lisse et porcelanique (d'où le nom qui a été donné au genre); la dépression longitudinale de l'ischiopodite est large et profonde, plus courte toutefois que dans les *Stenocionops*. Les trois segments abdominaux antérieurs et le telson présentent des articulations distinctes et mobiles.

Tels sont les caractères des trois genres d'après les espèces que j'ai pu étudier. Où doit prendre place un Sténocionopiné nouveau dont un exemplaire femelle se trouvait dans les récoltes qui m'ont été soumises? La question est embarrassante, car cette forme curieuse présente, comme on va le voir, certains caractères mixtes et d'autres bien spéciaux. Elle se rapproche des *Stilbognathus* par la surface inférieure lisse et porcelanique de l'ischiopodite et du méropodite de ses maxillipèdes (fig. 23), par la forme générale de son cadre buccal qui s'élargit régulièrement d'arrière en avant et par son avance ischiopodiale qui est très saillante et arrondie, — des *Tyche* par ce dernier caractère, par la découpe en trois lobes du bord interne du méropodite, par le mode d'articulation du méropodite sur l'ischiopodite (encore que le condyle articulaire soit bien plus arrondi) enfin et surtout par la présence d'un lobe post-orbitaire; — d'autre part elle tient le milieu entre les *Stenocionops* et les *Stilbognathus* par l'expansion antéro-externe assez grande du méropodite des mêmes maxillipèdes. J'ajoute que les seuls segments abdominaux mobiles me paraissent être le premier et le telson, ce qui rapprocherait encore notre forme des *Stenocionops*. Notre forme se distingue d'ailleurs par quelques caractères spéciaux qui l'éloignent de tous les autres Sténocionopinés; tandis que chez ces derniers les maxillipèdes externes forment une surface à peu près plane et sont en

contact sur toute l'étendue de leur bord ischiopodial interne en avant du sternite triangulaire qui les sépare, ils déterminent, dans notre espèce, une surface fortement convexe (pl. VII, fig. 8) et leurs bords ischiopodiaux internes ne sont contigus que sur une faible longueur, à la pointe du sternum ; en avant (fig. 23), ils divergent beaucoup et laissent entre eux un vaste hiatus

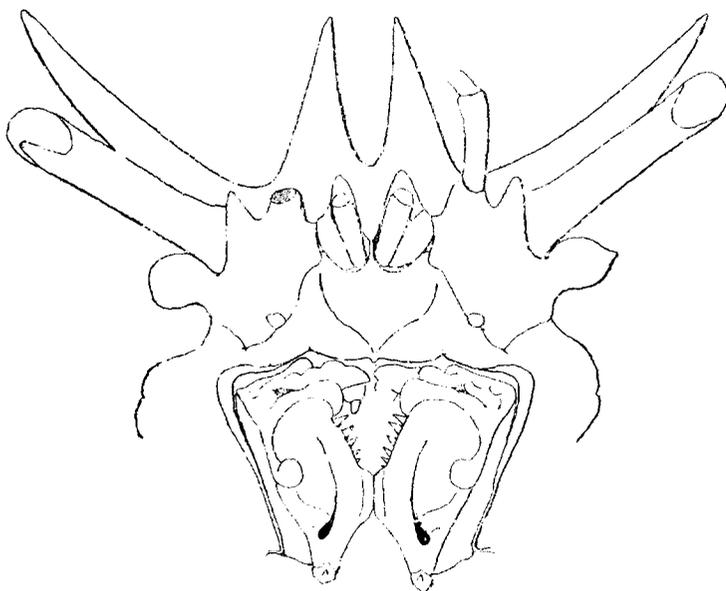


Fig. 23. — *Stilbognathus tycheformis* Bouvier : région antérieure de la carapace du type vu du côté ventral, pour montrer les appendices

céphaliques, le cadre buccal et les maxillipèdes postérieurs,  $\frac{11}{4}$ .

triangulaire qui se prolonge d'ailleurs entre les méropodites, également fort écartés. Ce n'est pas tout : tandis que les bords contigus des ischiopodites sont armés de dents sur toute leur longueur chez les autres Sténocionopinés, dans notre forme les dents très fortes se localisent au nombre de 5 ou 6 dans la région de l'hiatus et les bords contigus des ischiopodites sont tranchants et inermes. Dès lors, pour que les dents d'un maxillipède puissent affronter celles de l'autre et jouer leur rôle masticateur, il est nécessaire que la partie tranchante et inermes d'un ischiopodite chevauche sur celle du côté opposé, de sorte que

ces deux parties fonctionnent à la manière de cisailles. Et c'est aussi de cette manière, je suppose, que doivent fonctionner, dans chaque maxillipède, l'avance arrondie de l'ischiopodite sur le méropodite et le lobe postérieur du bord interne de ce dernier, lorsque les deux articles jouent l'un sur l'autre. Il doit au surplus en être de même dans les *Tyche* et les *Stilbognathus*, non toutefois chez les *Stenocionops* où l'avance de l'ischiopodite est peu saillante et ne recouvre pas le bord postérieur du méropodite.

Il convient également de signaler dans notre espèce la transformation de la dépression ischiopodiale en une longue strie qui se dilate et devient quelque peu profonde à chaque bout, surtout au bout postérieur, le développement de rugosités sur la partie basale de l'ischiopodite et, à un moindre degré, sur le lobe antéro-externe du méropodite, enfin la présence encore distincte des sutures qui délimitent l'article basal des pédoncules antennaires, je veux dire l'article qui fait suite à l'opercule des glandes excrétrices.

Étant donnés les caractères génériques employés jusqu'ici dans la tribu, on pourrait établir pour notre forme un nouveau genre. Mais il n'est peut-être pas sage de multiplier les divisions de cet ordre dans un groupe aussi peu étendu; et comme notre espèce tient surtout des *Stilbognathus* et des *Tyche*, nous l'appellerons *Stilbognathus tycheformis* indiquant par là qu'elle possède les maxillipèdes luisants du premier genre et le lobe post-orbitaire des seconds.

Les trois genres paraissent dériver indépendamment d'une forme primitive qui avait tous les caractères généraux de la tribu: les *Stenocionops*, par le grand développement de l'expansion antéro-externe du méropodite; les *Tyche*, par la formation d'une grande avance ischiopodiale et d'un large lobe post-orbitaire; les *Stilbognathus*, par la structure porcelanique des maxillipèdes externes, jointe à une tendance vers la forme *Stenocionops* par le développement d'une expansion antéro-externe du méropodite, et à la formation d'une grande avance ischiopodiale comme dans les *Tyche*. Notre espèce peut être considérée comme un *Stilbognathus* où apparaît le lobe post-orbitaire du *Tyche* et où s'atrophie à un haut degré la dépression ischiopodiale: ce qui la distingue surtout des autres Sténocionopinés c'est la convexité

et le grand écartement distal de ses maxillipèdes. Elle est, évidemment, la forme la plus évoluée de la section.

Outre les caractères précédents, qui sont plutôt de nature générique, le *Stilbognathus tycheformis* se distingue par les caractères spécifiques suivants :

57. — *Stilbognathus tycheformis* BOUVIER. (1911, 703).

(Fig. 23, 24, 25 du texte et pl. VII fig. 7 et 8).

Le rostre est un peu incliné vers le bas, formé par deux pointes coniques plus courtes que les pédoncules oculaires, largement séparées, et parallèles à l'axe du corps. Les cornes supra-orbitaires sont plus longues que les pointes rostrales, presque droites, dirigées obliquement en dessous et en dehors où elles dépassent notablement les yeux ; en avant, leur bord se continue avec celui du rostre et en dessous avec le lobe post-oculaire correspondant. Ce dernier (fig. 23 et Pl. VII fig. 7 et 8), diffère du lobe des *Tyche* en ce qu'il est réduit, indépendant des régions hépatiques dont le sépare une profonde échancrure ; il est sensiblement aplati et obliquement incliné de haut en bas, et d'avant en arrière. L'axe médian de la région gastrique est encore plus incliné que le rostre dont le sépare une profonde dépression post-frontale. En son point culminant, la région gastrique forme une proéminence transverse qui se continue jusqu'au bord latéral pour former la région branchiale antérieure ; la proéminence fait un V largement ouvert, à sommet antérieur, elle est assez large et se continue en arrière pour donner naissance à l'aire cardiaque dont la partie antérieure est affaissée ; l'ensemble figure assez bien un trèfle à ailes étroites et écartées. Les dépressions qui délimitent ce trèfle sont particulièrement développées en arrière, surtout aux points où le pied du trèfle se raccorde avec les ailes, un peu moins sur chaque bord latéro-postérieur de l'aire cardiaque ; elle se continue en fossette sur les côtés de l'aire intestinale. Les lobes hépatiques sont développés, obtus et très saillants en avant de la proéminence branchiale antérieure ; une large et profonde échancrure rectangulaire les sépare des lobes post-orbitaire. Les régions branchiales postérieures sont grandes, mais fort peu dilatées. La cara-

pace atteint sa largeur maximum en arrière où elle se dilate partout en une expansion aliforme, plus saillante et troquée dans la région intestinale où elle se relève au milieu en une petite pointe. Sur sa partie médiane la plus élevée, l'aire gastrique forme une légère voussure un peu conique ; il y a quelques gros tubercules obtus sur les régions branchiales antérieures et de plus petits sur les régions branchiales postérieures ; une légère saillie aiguë occupe le voisinage de la partie postérieure de l'aire cardiaque ; ailleurs la carapace a une surface un peu irrégulière et sans doute aussi des poils courbes assez forts dont la plupart ont dû tomber. Beaucoup de ces poils persistent encore sur les cornes rostrales et sur les flancs de la carapace.

Les pédoncules oculaires sont très longs, moins pourtant que les cornes qui les surplombent ; ils se dilatent un peu dans la région cornéenne qui est assez grande. Le second article des pédoncules antennaires (celui qui fait suite à l'opercule urinaire) est à peu près aussi large que long ; il se termine en avant par deux saillies, dont l'une s'articule avec l'article suivant tandis que l'autre fait une pointe antéro-externe. La face inférieure de cet article est unie comme l'épistome et le lobe post-oculaire avec lesquels sa continuité est parfaite ; pourtant, on voit encore, à l'état de suture, la ligne articulaire de l'article avec ces régions. Les maxillipèdes postérieurs sont fortement convexes (Pl. VII, fig. 8).

Le bourrelet antéro-externe du cadre buccal est bien moins saillant que dans le *St. erythraeus*. Le basipodite des maxillipèdes externes présente en son milieu un petit tubercule ; l'ischiopodite offre deux lignes ornementales qui ressemblent à des sutures et qui naissent de la dépression postérieure de l'article. L'une se rend au bord externe, l'autre au condyle articulaire du méropodite ; ce condyle est large et arrondi et se trouve fort loin en arrière, presque sur le milieu du bord extérieur de l'ischiopodite ; la face inférieure du méropodite est traversée par deux sillons irréguliers qui prolongent les échancrures du bord interne de l'article et s'arrêtent à la base de l'expansion antéro-externe déprimée et foliacée ; le carpe est assez grand, mais le propodite est petit ; le doigt doit l'être plus encore, mais il manque (à gauche) dans notre spécimen. Le sternite des maxillipèdes est plus long que large, ses bords sont presque droits et son angle est aigu.